

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 22 janvier 2025 / 22 rajab 1446 - N° 3747 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune met fin aux fonctions du wali de Béchar Mohamed Saïd Ben Kamou et nomme Ahmed Benyoucef à sa place

P.3

ALGÉRIE - OUGANDA

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaises

P.24

ALGÉRIE - MADAGASCAR

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, Saihi reçu à Antananarivo par le Président malgache

P.24

ALGÉRIE - ONU

M. Attaf préside à New York une réunion du Conseil de sécurité sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique"

● **Attaf : "l'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers la région du Sahel"**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a présidé à New York, la réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique". Evénement phare de la présidence algérienne du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, cette réunion est destinée à "débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains", a souligné M. Attaf, lors d'une récente conférence de presse lors de laquelle il avait présenté le bilan de l'action diplomatique de l'Algérie en 2024. P.24



AGRICULTURE

M. Cherfa préside une rencontre sur l'organisation de la filière avicole et l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan

P.4

COMMERCE

Viandes rouges : les opérateurs tenus à importer plus de 20.000 tonnes en mars en prévision du Ramadhan (Zitouni)

P.6

SOLIDARITÉ

Les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques soulignés

P.8

SANTÉ

**DIGESTION DIFFICILE
Mauvaises habitudes alimentaires ?**

P.12-13

FOOTBALL

**CAN 2025
CAF: "le tirage au sort le 27 janvier"**

P.22



**THÉÂTRE
La générale de la pièce "Ech'Chabih" présentée**

P.16

**POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS
Lancement d'un concours pour le recrutement de 476 employés**

P.2

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, lundi, une réunion du bureau de l'APN, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La réunion "a débuté par la poursuite de l'exposé sur les ressources humaines de l'APN", précise la même source, ajoutant que "l'ordre du jour a également inclus la déclaration de la vacance du siège d'un député".

Lors de cette réunion, "les questions orales et écrites déposées au niveau du bureau ont été examinées, outre l'examen des programmes d'activités de la Commission de la défense nationale, de la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement urbain, ainsi que de la Commission des finances et du budget", conclut le communiqué.

APN : la Commission des affaires juridiques examine les modifications proposées au règlement intérieur

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'examen des modifications apportées au règlement intérieur de l'Assemblée, dont le nombre a atteint 66 modifications, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Présidée par le président de la commission, Hicham Sifer, cette réunion "a été consacrée à l'examen des modifications apportées au règlement intérieur de l'APN, en présence des délégués de leurs auteurs, sachant que 66 modifications ont été apportées au texte en question", précise la même source.

ORAN

Participation de 14 récitants du Coran à la caravane "Les Lecteurs d'Algérie"

Quatorze (14) récitants du Saint Coran, provenant de plusieurs régions du pays, prendront part à la caravane "Les Lecteurs d'Algérie", organisée à partir de jeudi prochain par la mosquée "Emir Abdelkader" d'Oran, en collaboration avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, de la direction du secteur.

Les participants à cet événement religieux de trois jours, visiteront plusieurs mosquées de la wilaya d'Oran pour animer des cercles ouverts au public après la prière d'El-Maghrib, où ils réciteront le Coran et offriront des exhortations sur l'importance de se conformer aux bonnes mœurs.

Ces dernières années, la wilaya d'Oran a connu un intérêt croissant pour l'enseignement du Saint Coran, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'écoles coraniques dans la région.

**MOUDJAHIDINE
Décès du Moudjahid Maâmar Zebidi**

Le Moudjahid Maâmar Zebidi est décédé à Ouled Djellal, dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de 89 ans, a indiqué, mardi, la direction des Moudjahidines et des Ayants droits. Né en 1936 dans la commune de Besbas, dans la wilaya d'Ouled Djellal, le défunt Moudjahid était, durant la lutte armée, membre du Front de libération nationale (FLN) de 1961 jusqu'à l'indépendance, le 5 juillet 1962, a précisé la même source.

Le défunt sera inhumé mardi après la prière de Al Asr au cimetière d'Ouled Djellal, selon la même source.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
Ouargla : un mort et un blessé dans un accident de la route à Hassi-Messaoud (Protection civile)**

Une personne a perdu la vie et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu à Hassi-Messaoud (80 km au Sud-est d'Ouargla), a-t-on appris mardi des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit, au niveau de la localité d'Irrara (25 km de la ville de Hassi-Messaoud), suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique, causant la mort d'une personne âgée de 37 ans et des blessures diverses à une autre, a-t-on précisé.

Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH/ Hocine Aït Ahmed) de Hassi-Messaoud, alors que le blessé a été évacué vers les urgences médicales de même structure de santé, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

**OUARGLA
Une trentaine d'exposants à la deuxième édition de la fête du palmier**

Une trentaine d'exposants prennent part à la deuxième édition de la fête du palmier, lancée lundi à la Maison de la culture Moufdi Zakaria de Ouargla par les autorités locales, sous le signe "le Palmier, source d'authenticité et promotion du tourisme".

Organisée par la Commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Ouargla, la manifestation regroupe des phoeniciculteurs issus des wilayas d'Ouargla, Touggourt, El-Meghaïer, Ghardaïa et In-Salah, ainsi que des représentants de coopératives, associations et organismes professionnelles, dont la Chambre de l'agriculture, la Conservation des forêts, la Banque de l'agriculture et du développement rural, la Caisse régionale de mutualité agricole et des opérateurs économiques et touristiques.

**POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS****Lancement d'un concours pour le recrutement de 476 employés (ministre)**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi, l'ouverture d'un concours national pour le recrutement de 476 employés dans ce secteur.

S'exprimant à l'occasion de la signature de deux conventions dans le domaine de la numérisation entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications, M. Zerrouki a précisé que les inscriptions à ce concours "débuteront à partir de samedi 25 janvier, sur la plate-forme numérique d'Algérie Poste", affirmant que l'opération de recrutement sera "équitable et transparente, en consécration du principe d'égalité des chances pour tous les candidats".

LUTTE CONTRE LA DROGUE**Oum El-Bouaghi : 2 kg de kif saisis et 4 personnes arrêtées à Ain M'lila (GN)**

Les éléments du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont saisi à Ain M'lila deux kilogrammes de kif traité et arrêté quatre personnes, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de ce groupement.

Le communiqué a précisé que l'activité de renseignements lancée à la suite d'informations relatives à l'écoulement de drogues au centre ville d'Ain M'lila par deux personnes a permis d'identifier les suspects.

Au terme de la surveillance minutieuse, les mis en cause ont été interceptés à bord d'un véhicule dont la fouille a donné lieu à la découverte d'un sac en plastique de plaques de kif traité d'un poids de 2 kg, selon la même source.

Il a été ensuite procédé à l'arrestation des autres membres du réseau, selon le communiqué qui a précisé que les suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Tiaret : saisie de 11 grammes de cocaïne (Douanes)

Les services des douanes des wilayas de Tiaret et Tissemsilt ont, récemment, saisi 11 grammes de cocaïne et 223 comprimés psychotropes, avec l'arrestation de deux individus, a-t-on appris, mardi, de la direction régionale de cette instance siège à Chlef.

La même source a précisé que l'affaire a été traitée par les membres de la brigade mobile des douanes de Tiaret et de la brigade polyvalente de Tissemsilt (direction régionale de Chlef), lors d'un contrôle au niveau d'un barrage routier installé à l'entrée de la ville de Hamadia.

Lors de cette opération, 11 grammes de cocaïne et 223 comprimés d'ecstasy ont été découverts soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule, qui a été soumis à une fouille, selon la même source.

Au cours de cette opération, deux individus ont été arrêtés et présentés devant les instances judiciaires.

ASSISES NATIONALES SUR LE CINÉMA

Le renforcement des mécanismes de financement, l'amélioration du cadre réglementaire, la numérisation et la formation parmi les recommandations phares

Les participants aux Assises nationales sur le cinéma, qui ont pris fin lundi à Alger, ont appelé à la mise en place d'un système de financement durable, à l'actualisation du cadre réglementaire, à la numérisation, à la formation, à la modernisation des infrastructures et à la sauvegarde des archives, afin de promouvoir l'industrie cinématographique en Algérie.

Issues de cinq ateliers programmés dans le cadre des travaux de ces assises, organisées sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal (CIC), ces recommandations ont été élaborées avec la participation de professionnels du 7e Art, experts et investisseurs. Les participants à l'atelier "Economie et financement du cinéma" ont proposé le "renforcement des mécanismes de financement public", à travers l'augmentation du budget du Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques (FNDTIC).

Ils ont appelé aussi à "activer" les fonds locaux pour soutenir l'industrie cinématographique locale, en suggérant la contribution des chaînes de télévision (publiques et privées), qui doivent s'engager dans l'acquisition (à l'avance) ou la coproduction des films algériens. Les professionnels ont suggéré également l'exonération de la production cinématographique d'impôts en instaurant une exonération fiscale pendant dix ans pour les entreprises qui investissent dans le secteur, en plus de l'annulation ou la révision à la baisse des taxes sur l'importation de matériel technique nécessaire au tournage et à la post-production ainsi que la création de studios de tournage et de post-production. L'atelier dédié à "La technologie de numérisation et la préservation du patrimoine cinématographique" a été couronné par de nombreuses recommandations, notamment l'inventaire et la documentation des archives cinématographiques nationales ainsi que l'élaboration d'une feuille de route pour la numérisation des fonds documentaires.

Et pour inventorier, documenter et récupérer les archives nationales du cinéma, les participants ont appelé à une "coopération" avec les organismes nationaux et internationaux, déposi-

taires des archives cinématographiques nationales, en plus de renforcer les établissements en charge des archives cinématographiques avec des ressources humaines qualifiées, des moyens techniques et financiers, et mettre en place un laboratoire au Centre algérien du cinéma (Cinémathèque). De leur côté, les participants à l'atelier "Le public et la diffusion des œuvres cinématographiques" ont proposé la "suppression du visa culturel" pour les films dans le cadre des ciné-clubs affiliés à la Fédération, sous tutelle du ministère de la Culture, en facilitant les procédures juridiques de création de ciné-clubs avec un soutien matériel et logistique. Pour leur part, les participants à l'atelier "La gouvernance et le cadre réglementaire du secteur cinématographique", ont appelé à "la création d'un centre cinématographique", qui aura pour mission la gestion et l'animation du secteur cinématographique, en plus de la création d'un "Conseil supérieur du cinéma". Ils ont également proposé l'actualisation du cadre réglementaire relatif à l'industrie cinématographique, le renforcement des accords internationaux de coproduction et l'élaboration d'une "feuille de route juridique" pour la production de films algériens chaque année. Concernant l'atelier "Ethique, relations professionnelles et formation", les participants ont appelé à l'établissement d'un "contrat professionnel" standard et unifié, définissant les droits et les devoirs, et d'accompagner les cinéastes à travers la création d'une organisation syndicale ou instance représentative afin d'élaborer des conventions collectives d'ici à la fin de l'année en cours.

Donner la priorité aux "compétences algériennes" dans la production cinématographique, en bénéficiant de soutien public et de formation dans le domaine, figure également parmi les recommanda-

tions issues de cet atelier.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhri Ballalou, a affirmé en clôture des Assises nationales sur le cinéma, que le discours du président de la République, prononcé dimanche à l'ouverture de cet événement, marque "la nouvelle naissance du cinéma algérien", rappelant que "c'est la première fois en Algérie que le cinéma bénéficie d'autant d'intérêt et d'attention".

Le ministre a ajouté à ce propos que c'est "une vision sage du rôle que peut jouer le cinéma dans le développement national, pour accompagner, comme l'a souligné le président de la République, le haut niveau atteint par l'Algérie, qui se hisse aujourd'hui au rang des pays émergents afin que le cinéma et l'art retrouvent leur place".

Qualifiant de "pierre angulaire" les recommandations issues de ces assises, M. Ballalou a fait savoir que les propositions des professionnels seront prises en compte dans l'élaboration de la future "stratégie ambitieuse" du cinéma algérien, démarche consultative et participative, mettant les cinéastes au cœur du processus de développement. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, lors de l'ouverture de ces assises, l'intérêt accordé par l'Etat à la culture et à l'activité audiovisuelle afin de répondre aux attentes des créateurs et intellectuels dans le domaine de l'industrie cinématographique, avant d'ajouter que l'industrie cinématographique "doit retrouver son éclat et s'inspirer de son capital réalisé par une génération pionnière parmi les artisans du 7e art dans les années 1970". Ces assises, regroupant les différents acteurs du cinéma, s'inscrivent dans le cadre d'une vision nouvelle, globale et participative qui s'alignent sur les aspirations nationales et répondent aux défis du secteur cinématographique contemporain.

PARLEMENT

Goudjil : la France appelée à assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires dans le désert algérien pendant la période coloniale

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a réitéré, lundi, la position de l'Algérie, qui exige de la France d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées dans le désert algérien pendant la période coloniale.

Dans une brève allocution au terme d'une plénière au Conseil de la nation,

consacrée à la présentation, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, M. Goudjil a invité la commission spécialisée du conseil (équipement et développement local) à intégrer dans son rapport "la nécessité d'accélérer la promulgation des textes réglementaires relatifs audit

projet" et à "mettre en exergue la position de l'Algérie, à travers le Conseil de la nation, exigeant de la France d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées par le colonisateur français dans le désert algérien pendant la période coloniale".

"Le peuple algérien, notamment les habitants des régions concernées par ces

explosions, continue à ce jour de souffrir de leurs effets délétères", a-t-il ajouté.

M. Goudjil a salué, par là même, le niveau des débats et des interventions des membres du Conseil autour de ce projet de loi. La commission spécialisée s'attèle actuellement à élaborer son rapport complémentaire, qui sera présenté lors de la séance de vote prévue jeudi prochain.

APN : la commission chargée d'enrichir la loi sur les partis politiques examine les propositions relatives à l'avant-projet de loi (communiqué)

La commission chargée d'enrichir le projet de loi organique sur les partis politiques a tenu, lundi, sous la présidence du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de la commission, Barbara El Hadj Cheikh, une réunion consacrée à l'examen des propositions relatives à l'avant-projet de loi en cours d'examen, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La réunion a permis d'enrichir le débat en vue d'améliorer

le texte législatif proposé, précise le communiqué, ajoutant qu'"en vue d'élargir la consultation, la commission a décidé d'adresser une correspondance aux députés sans appartenance afin qu'ils soumettent leurs propositions en la matière". Pour rappel, la commission avait tenu sa première réunion, jeudi dernier, sous la présidence de M. Barbara, en présence de représentants des groupes parlementaires de l'APN.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune met fin aux fonctions du wali de Béchar Mohamed Saïd Ben Kamou et nomme Ahmed Benyoucef à sa place

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, lundi, aux fonctions du wali de Béchar, M. Mohamed Saïd Ben Kamou, et décidé de nommer à sa place, M. Ahmed Benyoucef, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le président de la République a également "décidé de nommer M. Hamidat Mohamed en tant que wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued", selon le communiqué.

Aouchiche : "la fortification de l'Etat et la consolidation de sa sécurité passe par la construction d'un front national solide"

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, a indiqué, lundi, que la fortification de l'Etat et la consolidation de sa sécurité passent par la construction d'un front national solide. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, M. Aouchiche a affirmé : "Au cours de cette rencontre, nous avons défendu ce que nous considérons comme des évidences, à savoir que le bouclier le plus efficace pour fortifier notre Etat et consolider sa sécurité nationale demeure la construction d'un front national solide, privilégiant l'approche politique dans le traitement de la chose publique".

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'examen de la situation politique nationale générale" et de "l'échange de vues à ce sujet", a-t-il dit, soulignant qu'elle intervient "dans un contexte international et régional marqué par des mutations géopolitiques profondes et inédites et la multiplication des menaces et provocations à l'encontre de notre pays". A ce propos, M. Aouchiche a réaffirmé le rejet par le FFS de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. "Nos relations internationales doivent être d'égal à égal et reposer sur le respect et la sacralité de notre souveraineté nationale", a-t-il insisté. Il a en outre souligné que sa rencontre avec le président de la République avait permis "un débat riche, franc et responsable, au cours duquel nous avons souligné la nécessité d'une approche politique de réforme globale visant à consacrer le changement par l'ouverture politique, la consolidation de la démocratie et la réalisation du développement économique durable et du bien-être social".

Le président du parti "Sawt Echaâb" souligne l'importance de renforcer le front intérieur

Le président du parti "Sawt Echaâb", M. Lamine Osmanni, a souligné, lundi, l'importance de renforcer le front intérieur et la nécessité pour la classe politique nationale d'être au diapason de la position de l'Etat dans la défense des intérêts du pays.

Dans une déclaration au terme de l'audience que lui a accordé le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, M. Osmanni a affirmé que "l'Algérie a besoin de tous ses enfants" dans les circonstances actuelles, ajoutant que "la classe politique nationale accompagne l'Etat algérien dans la défense de ses intérêts, car c'est notre devoir envers la patrie".

Dans ce cadre, le président de "Sawt Echaâb" a rappelé que "l'Algérie adopte aujourd'hui une vision pragmatique dans la défense de ses intérêts", ce qui "a porté un coup aux partis qui ont pris l'habitude de pêcher en eau trouble". Selon M. Osmanni, sa rencontre avec le président de la République a permis d'ouvrir "un débat sérieux sur les différents dossiers politiques et socioéconomiques" et d'évoquer "les projets de loi relatifs aux Collectivités locales", des textes qui constituent, a-t-il dit, "un saut qualitatif à même de consolider le rôle de l'élue et son rapport avec l'Administration". Par ailleurs, le volet social a constitué l'un des principaux axes abordés, a précisé M. Osmanni, qui a souligné que "le citoyen demeure la base de toutes les stratégies adoptées". Et d'affirmer "nous avons trouvé une oreille attentive et nous essayons de rétablir les choses avec courage politique et de façon démocratique". "C'est cette Algérie nouvelle qui est victorieuse, lorsqu'elle écoute la voix du peuple, toutes catégories confondues et sans exclusive", a-t-il conclu.

PROTECTION CIVILE

Réunion du Comité bilatéral mixte algéro-tunisien à El-Oued

Le Comité bilatéral mixte algéro-tunisien de la Protection civile s'est réuni, lundi et mardi dans la wilaya d'El-Oued, mettant en avant l'importance de la coopération bilatérale dans le domaine, indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGCP).

Les travaux de cette réunion ont été présidés par le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughleb, et le directeur général de l'Office national de la Protection civile tunisienne, Abdessamed Ben Djedou, précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont discuté des "différentes mesures à prendre pour renforcer la collaboration et échanger des informations sur les technologies et les méthodes à suivre dans les situations d'urgence, ainsi que les formations à mettre en place pour améliorer les compétences des agents de la Protection civile", ajoute la même source.

Elles ont également convenu de "renforcer les échanges d'expérience et de bonnes pratiques en matière de gestion des crises, en vue d'assurer une meilleure coordination lors des interventions d'urgence", soulignant "l'importance de la solidarité et de la coopération entre les pays voisins pour faire face aux défis communs en matière de Protection civile".

MM. Boughleb et Ben Djedou ont exprimé, à cette occasion, leur "satisfaction quant à l'avancement des travaux du comité mixte bilatéral et ont réaffirmé leur volonté de continuer à travailler ensemble pour renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la Protection civile", ajoute la même source.

AGRICULTURE

M. Cherfa préside une rencontre sur l'organisation de la filière avicole et l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé une rencontre de coordination avec les membres de la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) pour débattre de plusieurs thèmes liés à l'organisation de la filière avicole et à l'approvisionnement du marché durant le prochain Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée, lundi, en présence de cadres centraux du ministère s'inscrit dans le cadre du dialogue et de la coordination constante entre les acteurs dans les différentes filières agricoles, ajoute le document. La rencontre a été ponctuée par "le débat de plusieurs thèmes liés à l'organisation de la filière avicole qui connaît actuellement une stabilité en termes de production et de prix, en sus de l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan", conclut le communiqué.

PRIX DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

M. Belmehdi reçoit les deux membres internationaux du jury

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a reçu, lundi à Alger, les deux membres internationaux du jury de la 20e édition du Prix d'Algier de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère.

"M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, les deux membres internationaux du jury du Prix d'Algier de récitation et de psalmodie du Saint Coran, à savoir Dr. Youssef bin Moslib bin Mahl el-Radadi du Royaume d'Arabie saoudite et Dr. Taher bin El Ghouni Idriss El Naim El Mouhassabi de la République fédérale du Nigéria", selon la même source.

MOUDJAHIDINE

M. Rebiga accueille à l'Aéroport Houari Boumediene la délégation de Moudjahidine et de veuves de chouhada honorés par une Omra

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, a accueilli, lundi, à l'Aéroport international Houari Boumediene d'Alger, la délégation de moudjahidine et de veuves de chouhada ainsi que leurs proches, qui ont bénéficié d'une Omra aux Lieux-saints, offerte par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce dans le cadre des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Dans ce sillage, M. Rebiga a précisé que "cette initiative louable intervient alors que l'Algérie commémore l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération et en reconnaissance à ceux qui ont payé un lourd tribut pour la libération de la patrie, laquelle initiative a été couronnée par le retour de tous les membres de la délégation honorée".

"Cette opération se poursuivra, d'autant que les personnes concernées ont atteint un âge où elles méritent un hommage", a-t-il estimé, affirmant que "l'organisation de telles initiatives se poursuivra sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance des sacrifices de tous ceux qui ont combattu pour l'Algérie".

De leur côté, les bénéficiaires de cette initiative ont loué les conditions qui leur ont été assurées avant, durant la omra et après leur retour au pays, saluant l'intérêt particulier accordé par le président de la République à la famille révolutionnaire.

A noter que le programme des vols des bénéficiaires



de la Omra avait concerné 250 personnes, à travers les aéroports des wilayas d'Alger, Oran et Constantine.

PARLEMENT

Une délégation parlementaire inspecte des sites touristiques et archéologiques à Timimoun

Une délégation de la commission de la culture, la communication et le tourisme, de l'Assemblée populaire nationale (APN), a effectué une mission d'information dans la wilaya de Timimoun pour s'y enquérir des activités touristiques et culturelle, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

La délégation a pris connaissance, lors de cette tournée entamée dimanche dernier, de la situation du tourisme et de la culture, en visitant les principaux sites touristiques et culturelles de la région.

Intervenant au terme de cette visite d'information, le président de la délégation parlementaire, Belkheir Guerzou, a mis en avant l'importance de restaurer les sites culturels et touristiques à l'effet de relancer le secteur du tourisme dans la wilaya.

Le même responsable a relevé certaines observations à soulever aux instances concernées, et liées notamment à la

levée du gel sur certaines opérations de restauration des sites archéologiques et touristiques, en vue de leur préservation et sauvegarde.

Il a évoqué une autre question à soulever aux instances concernées et ayant trait à la question de l'hébergement chez l'habitant et à l'établissement des permis pour exercer cette activité de manière réglementaire, par souci d'améliorer les

prestations touristiques.

Cette mission d'information intervient dans le cadre des efforts de l'Etat visant la promotion des secteurs du Tourisme et de la Culture, ainsi que de la valorisation des acquis réalisés dans la région, en plus de relever les défaillances et les propositions pour y remédier, a indiqué le vice-président de la délégation, Aissa Hasni.

Après avoir pris

APN : signature de deux conventions dans le domaine de la numérisation

Deux conventions ont été signées, mardi à Alger, entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature de ces deux conventions, le président de l'APN, Brahim Boughali, a précisé que la convention signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur, représenté par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), "vise à établir un écosystème numérique favorisant l'emploi de l'intelligence artificielle au service des opérations législatives et administratives".

La convention signée avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), vise, quant à elle, à "renforcer la sécurité des échanges numériques à travers la certification et la signature électroniques, conformément aux lois nationales".

Ces partenariats "participent de notre engagement à réaliser la transformation numérique globale au sein de notre institution législative, en mettant à profit les dernières technologies pour consacrer la transparence", a-t-il souligné.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Relizane : mise en œuvre du pouvoir de substitution du wali à l'APC de Beni Dergoun

Les autorités de la wilaya de Relizane ont décidé de geler les activités de l'Assemblée populaire de la commune de Beni Dergoun et de confier la gestion de la commune au wali, en raison de la situation de blocage au sein de cette collectivité locale, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali de Relizane, Sami Medjoubi, a émis

un arrêté ordonnant le gel des activités de l'APC de Beni Dergoun et a attribué la gestion de la commune à la Secrétaire générale de la commune.

Cette décision a été prise conformément aux articles 100 et 101 de la loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune et la loi 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya.

Le gel des activités de l'APC a été motivé par une "situation de blocage au sein de l'APC et l'entrave à la circulation des délibérations entre les élus, ce qui a perturbé les services des citoyens et le bon fonctionnement du service public, et donc à entravé le lancement des projets de développement", selon la même source.

APS

ORAN

Intenses préparatifs pour le mois de Ramadhan

Les autorités de la wilaya d'Oran se préparent intensivement à accueillir le mois sacré de Ramadhan, avec la programmation d'activités de solidarité, des activités culturelles, religieuses et sportives variées, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication et d'information de la wilaya.

Les informations relatives aux demandeurs de l'aide financière de solidarité pour le mois de Ramadhan, qui concerne 75.412 bénéficiaires, ont déjà été collectées, sachant que cette aide sera versée aux personnes éligibles avant l'arrivée du mois sacré.

Par ailleurs, la réception des demandes pour l'ouverture de restaurants de rupture du jeûne pour les démunis et les passants, pendant le mois sacré, a commencé, émanant d'associations caritatives, de bienfaiteurs et du Conseil Souboul Kheirat, relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs.

Dans ce cadre, il est prévu l'ouverture de plus de 100 restaurants, en plus des préparatifs pour la distribution de colis alimentaires aux familles démunies, avec un objectif de plus de 20.000 kits à distribuer, un chiffre qui dépasse celui de l'année précédente.

De son côté, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, selon la cellule de communication, a élaboré



un programme spécial pour le mois de Ramadhan, comprenant l'aménagement, le nettoyage et la décoration des mosquées, ainsi que des activités religieuses et culturelles dans les différentes institutions relevant du secteur, notamment les mosquées et les écoles coraniques, incluant des conférences, des concours de mémorisation du Coran et des hadiths, entre autres.

Le même source a également précisé que la direc-

tion de la Culture et des Arts d'Oran a mis en place un programme culturel et artistique riche pour célébrer le mois de Ramadhan et ses nuits, comprenant 253 activités, dont certaines sont destinées aux enfants, en raison de la coïncidence avec les vacances scolaires du printemps. La direction de la Jeunesse et des Sports a, de son côté, élaboré un programme spécial pour le mois de Ramadhan, incluant des tournois inter-

quartiers de football et d'autres sports, des compétitions sportives, ainsi qu'un programme récréatif et des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les fléaux sociaux.

Enfin, les moyens de transport devront s'étendre, durant le mois sacré, avec des horaires de tramway prévus de 7 heures du matin à 1 heure du matin, et cinq trajets supplémentaires sur la ligne de chemin de fer entre Oran et Oued Telat.

Plus de 39 millions dinars pour des travaux d'aménagement urbain à Bethioua

Une enveloppe financière de plus de 39 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de travaux d'aménagement urbain de l'entrée principale de la ville de Bethioua (Est d'Oran), a-t-on appris, mardi, de la direction locale des Travaux publics.

La même source a précisé que des travaux d'aménagement urbain ont démarré, en décembre dernier, atteignant environ 5 % d'avancement avant d'être suspendus en raison des conditions climatiques défavorables.

La reprise des chantiers est prévue "prochainement pour un délai d'exécution ne devant pas dépasser six mois au maximum", a indiqué la même

source. Les travaux comprennent la réalisation de trottoirs en béton, l'installation d'un réseau d'éclairage public sur toute la longueur de l'entrée de la commune de Bethioua, ainsi que des opérations d'embellissement et d'opérations de plantation, destinées à conférer une touche esthétique à ce chef-lieu de commune et de daïra.

Par ailleurs, un espace vert et des aires de jeux pour enfants ont été réalisés à proximité du siège de la daïra de Bethioua, devenant ainsi un nouvel espace de loisirs pour les familles, a-t-on fait savoir de même source.

D'autre part, des travaux de réhabilitation et d'aménagement de la salle

polyvalente de sport de la ville ont été lancés, récemment, pour une enveloppe financière de plus de 63 millions de dinars.

Le projet, supervisé par la direction de la Jeunesse et des Sports, inclue la rénovation du revêtement du sol, des gradins, des vestiaires et des sanitaires, ainsi que des aménagements extérieurs, ce qui permettra aux équipes sportives locales de participer aux différentes compétitions sportives, notamment collectives, telles que le handball, le volley-ball et le basket-ball, dans les meilleures conditions, souligne-t-on à la direction de la Jeunesse et des sports.

MÉDÉA**Le projet de la station d'épuration des eaux usées de Berrouaghia a atteint 45 % de taux d'avancement des travaux (Responsable)**

Les travaux de réalisation de la station de traitement et d'épuration (STEP) des eaux usées implantée à Berrouaghia, à l'est de Médéa, sont menés à un rythme "satisfaisant" affichant un taux d'avancement estimé à 45 %, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Ressources en eau (DRE).

Lancé en février 2024, ce projet devrait être livré "d'ici à la fin de l'année 2025", a affirmé le directeur local des ressources en eau, Nassereddine Bechani, assurant que "toutes les dispositions ont été prises pour éviter un éventuel glissement sur le calendrier

fixé pour sa livraison". D'une capacité de traitement de 100.000 équivalents-habitants, la future STEP est appelée, une fois opérationnelle, à régler le problème des rejets domestiques des eaux usées de la commune de Berrouaghia, qui se déversent dans les cours d'eau ou en pleine nature, a-t-il précisé.

Une dotation financière d'un montant de 2,8 milliards de DA a été allouée à ce projet destiné à préserver la santé publique et l'écosystème local, notamment par la réduction de la pollution de l'eau des rivières et des nappes phréatiques, a fait savoir M.

Bechani, ajoutant que l'autre impact de ce projet est l'exploitation des eaux épurées pour l'irrigation de parcelles agricoles situées dans la région.

Selon le même responsable, l'eau traitée va permettre d'irriguer, dans une première phase, une superficie de 200 hectares, avec la possibilité de cibler des parcelles supplémentaires dans une seconde phase.

Il a révélé, dans le même contexte, qu'une superficie de 300 hectares d'arboriculure fruitière de la ferme agricole "Hmamou", dans la commune de Benchicha, est irriguée grâce à la réutilisation des eaux épurées de

la station d'Oued-Lahrache, située à la périphérie sud de la commune de Médéa.

M. Bechani a indiqué que la STEP d'Oued-Lahrache, opérationnelle depuis le début des années 2000, fournit 4.000 M3/jour d'eau épurée pour l'irrigation de ces parcelles agricoles.

Par ailleurs, un projet d'une autre STEP d'une capacité de 4.500 équivalents-habitants est programmé dans la commune de Tamesguita, a indiqué le même responsable, estimant que sa concrétisation va renforcer l'infrastructure de traitement des eaux usées au niveau du grand Médéa.

TIZI-OUZOU**Près de 2.000 ha consacrés à la production de semences céréalières**

Pas moins de 1.940 hectares sur les 8.500 ha emblavés pour la campagne agricole 2024-2025 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été consacrés exclusivement à la production de différentes semences céréalières, toutes céréales confondues, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

La superficie consacrée à cette culture lors de la campagne écoulée, 2023-2024, était de 1.400 ha, soit une augmentation de 540 ha pour cette année, avec l'objectif, indique-t-on de même source, d'atteindre progressivement les 2.600 ha, les années à venir.

"Cette option stratégique a été décidée par les autorités locales pour pallier le manque de grandes superficies à emblaver pour cause du relief montagneux de la wilaya, mais aussi, suite aux bons rendements réalisés par les céréaliers de la région, dont la production, de qualité, a atteint 57 quintaux par hectare", a expliqué le premier responsable de cette direction, Djamel Sersoub.

"A la maîtrise des techniques d'emblavement par les céréaliers locaux, qui pour la plupart ont hérité la profession de leurs parents, s'ajoutent également le climat et la nature du sol, favorables à un rendement de pointe", a ajouté le même responsable qui fait savoir que 14 wilayas du pays ont été fournies en semence par Tizi-Ouzou.

"Il y a eu, pour cette campagne 2024-2025, lancée en octobre dernier, 14 wilayas du pays qui ont été fournies en semence par Tizi-Ouzou, ce qui nous renforce dans notre objectif de poursuivre le développement de cette option stratégique pour faire de la wilaya un bassin pionnier en matière de production de semences", a-t-il souligné.

Lors de la campagne agricole écoulée, 2023-2024, la production céréalière de la wilaya était, pour rappel, de 183.163 quintaux, dont 168.732 de blé dur, 9.892 de blé tendre et 4.940 d'orge, pour une superficie emblavée de 7.547 ha.

MILA**Près de 120.800 hectares emblavés en céréales (DSA)**

Une superficie totale de 120.774 hectares a été emblavée en céréales dans la wilaya de Mila au titre de la saison agricole 2024-2025, a indiqué la direction locale des Services agricoles (DSA).

Cette surface représente 98 % des objectifs tracés pour cette saison, à savoir une surface totale de 123.584 hectares, a précisé, à l'APS, le chef du service de régulation de la production et soutien technique à cette direction.

Pas moins de 68.743 hectares ont été emblavés en blé dur, 25.370 hectares en blé tendre, 23.300 hectares en orge, 3.268 hectares en avoine et 93 hectares en triticale, a ajouté le responsable, qui a souligné que la DSA œuvre à élargir la superficie consacrée au triticale au regard de son importance comme fourrage à haut rendement à l'hectare. La superficie emblavée à ce jour équivaut à celle emblavée la saison précédente, qui avait permis une récolte de 2.238 millions de quintaux de céréales, dont 1.5 millions livrés, selon la même source. L'opération de semaines se poursuit encore dans les zones montagneuses de la wilaya à production tardive de sorte à permettre d'atteindre les objectifs tracés, a-t-on expliqué. Pour assurer la réussite de la campagne labours-semaines, tous les intrants de la filière ont été fournis avec notamment la vente par la Coopérative de céréales et légumes secs de 136.000 quintaux de semences, 65.000 quintaux de fertilisants de profondeur et 34.000 quintaux de fertilisants de couverture.

COMMERCE

Viandes rouges : les opérateurs tenus à importer plus de 20.000 tonnes en mars en prévision du Ramadhan (Zitouni)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué mardi à Alger, que les importateurs étaient astreints à importer plus de 20.000 tonnes de viande rouge en mars prochain, coïncidant avec le mois de Ramadhan, pour garantir la mise en œuvre du programme d'importation convenu et répondre, ainsi, à la demande sur cet aliment dont la consommation augmente pendant le mois sacré.

M. Zitouni s'exprimait lors d'une rencontre qu'il a coprésidée avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, consacrée à l'examen des mesures prises en prévision du mois de Ramadhan 2025, en présence de représentants des ministères de l'Intérieur et des Transports, du président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), de cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture, et de diverses instances relevant de ces secteurs.

Le ministre a expliqué que son département avait "astreint" les importateurs de viande rouge à respecter leurs engagements d'importation des quantités fixées au cours du premier trimestre 2025, y compris le mois de mars qui coïncidera avec le mois de Ramadhan cette année, conformément aux conclusions de la réunion tenue le 7 janvier dernier.

Dans ce contexte, les importateurs de viande rouge ont été tenus "d'importer 12.356 tonnes en janvier, 18.165 tonnes en février et 20.050 tonnes en mars" (chiffres représentant les licences d'importation), afin de garantir la mise en œuvre du programme d'importation de 13.000 tonnes de viande rouge pendant le mois de jeûne, selon le ministre.

En outre, le ministère a pris une batterie de mesures pour garantir la disponibilité de divers produits, notamment de large consommation, pendant le mois de Ramadhan.

À ce propos, le ministre a indiqué le gel du programme d'arrêts techniques de toutes les unités industrielles et de transformation des produits alimentaires, au cours du premier trimestre 2025, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché durant la période précédant le mois sacré.

Les marchés de gros des légumes et fruits, y compris la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros), poursuit-il, ont été astreints à travailler les weekend et le jour d'Aïd El fitre.

Aussi, les organisations professionnelles et les représentants des filières de production et des grossistes en fruits et légumes seront associés au programmes des préparatifs relatifs à l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, en sus de la programmation de marchés de proximité dans toutes les daïras en vue de permettre aux producteurs et aux agriculteurs de proposer directement leurs produits aux consommateurs.

Des points de vente permanents seront ouverts au niveau des wilayas du Sud au profit des office et des établissements des secteurs de l'Agriculture, lesquels bénéficieront de l'indemnisation des frais de transports des marchés de Magros qui seront mis à leurs dispositions.

Les directeurs du commerce, ajoute M. Zitouni, devaient coordonner efficacement avec leurs homologues du secteur de l'agriculture pour assurer un encadrement conjoint des opérations de déchargement progressif des stocks de produits agricoles détenus par les particuliers en dehors du système de régulation, tout en autorisant les ventes promotionnelles et les soldes concernant les produits de large consommation pendant le Ramadhan.

Les demandes d'autorisation de domiciliation bancaire pour les importateurs de bananes, de fruits secs, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état ont été traitées afin de permettre l'importation de ces produits dans les délais requis et de suivre leur mise en œuvre par les services de contrôle", indique le ministre.

Par ailleurs, le ministre a affirmé

qu'il serait procédé à un traitement rapide des dossiers d'importation par les inspections frontalières et à une intensification du contrôle des équipes mixtes au niveau des chambres froides et des entrepôts de stockage des produits agricoles stockés.

Un suivi quotidien sera assuré des opérations de broyage du blé dur destiné à la production de semoule, après le maintien du quota supplémentaire estimé à 20% des capacités de production, et le contrôle des opérations de distribution au niveau des wilayas.

M. Zitouni a affirmé que son département veillerait, également, à la mise en œuvre du programme de renforcement de la production de lait par l'injection d'une quantité supplémentaire estimée à 3.000 tonnes de lait en poudre pour répondre à la demande croissante pendant le mois de Ramadhan.

En vue de garantir l'efficacité de ces mesures, le ministre a souligné que les wilas suivraient les opérations d'approvisionnement du marché ainsi que l'activation des cellules de veille locales et des commissions mixtes de wilaya, en mobilisant les ressources matérielles et humaines nécessaires pour "faire face à toute tentative de monopole, de spéculation illicite ou de détournement de biens et de produits de leur destination initiale dans le but de créer des perturbations ou des fluctuations qui affectent la stabilité des marchés et ont un impact négatif sur les prix des produits alimentaires".

À cette occasion, le ministre a salué l'intérêt particulier accordé par le président de la République à la question du pouvoir d'achat du citoyen et de sa sécurité alimentaire", lequel encourage le gouvernement à s'orienter vers la modernisation des méthodes de gestion de ces deux secteurs stratégiques (agriculture et commerce), de manière à asseoir des bases solides pour la stabilité du front social".

Ramadhan/préparatifs : prise en charge de toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de produits alimentaires (ministre)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, mardi à Alger, la prise en charge de toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de bananes, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état, dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan.

L'annonce est intervenue lors des travaux d'une rencontre conjointe consacrée au débat des dispositions prises dans le cadre des préparatifs pour le mois de Ramadhan, coprésidée par M. Zitouni et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche, Youcef Cherfa, en présence des différents organes sous tutelle des deux secteurs, ainsi que de représentants des ministères de l'Intérieur et des Transports.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour "satisfaire toutes les demandes d'autorisations de domiciliation bancaire au profit des importateurs de banane, de fruits secs et séchés, d'épices, de levure, de thé et de café vert destinés à la vente en l'état, l'objectif étant de les importer dans les délais et d'assurer le suivi des opérations par les services de contrôle", a souligné le ministre.

Le ministre a affirmé, en outre, que le traitement des dossiers d'importation par les inspections frontalières

sera "rapide" en vue de réduire la durée de dédouanement des conteneurs et de faciliter la mise des produits importés sur le marché "en un temps record".

Le ministre a souligné que des équipes conjointes intensifieront leurs contrôles au niveau des chambres froides et des entrepôts de produits agricoles stockés, qu'ils relèvent ou non du système officiel de régulation, ajoutant que ces contrôles viseront également à encadrer les opérations de déstockage des réserves de pommes et de bananes.

Il a également indiqué qu'un suivi quotidien des opérations de broyage du blé dur destiné à la production de semoule sera effectué, après le maintien du

quota supplémentaire estimé à 20% des capacités de production, précisant que la distribution sera contrôlée au niveau des wilayas.

Par ailleurs, les services du ministère veilleront à la mise en œuvre d'un programme de renforcement de la production laitière par l'injection d'une quantité supplémentaire estimée à 3.000 tonnes de lait en poudre afin de répondre à la demande croissante pendant le mois de Ramadhan.

Dans son allocution, M. Zitouni a également évoqué les mesures prises par son département ministériel pour garantir la disponibilité de divers produits, notamment de large consommation, durant le mois de Ramadhan prochain.

INVESTISSEMENT

Tiaret : l'Agence de wilaya de promotion de l'investissement reçoit plus de 400 terrains industriels (wilaya)

L'Agence de wilaya de promotion de l'investissement de Tiaret a reçu 416 terrains industriels répartis sur trois zones industrielles qui seront proposés aux investisseurs, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

La cellule de communication a précisé que la cérémonie de remise de ces assiettes foncières, présidée par le wali de Tiaret Saïd Khalil, s'est tenue, hier lundi, en présence du directeur des Domaines de l'Etat et du directeur de l'Agence de wilaya de promotion de l'investissement, en vue de leur publication sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Ces terrains, d'une superficie totale de 220 hectares, sont répartis sur les deux zones industrielles, à savoir Zaroua 1 et 2 à Tiaret et la zone industrielle de Aïn Bouchemif, a-t-on signalé.

Les terrains disposent de toutes les conditions nécessaires pour le lancement de projets, notamment les réseaux d'infrastructures (routes, assainissement, eau, électricité, gaz et fibre optique), a fait observer la même source.

La cellule de communication de la wilaya a, par ailleurs, souligné que "la mise à disposition de ce nombre important de terrains est le fruit d'efforts locaux déployés par plusieurs services pour créer un climat favorable au lancement de projets d'investissement et promouvoir les atouts de la wilaya dans ce domaine".

Pour sa part, le directeur de wilaya de l'Industrie, Saïd Boudjelal, a déclaré à l'APS que la majorité de ces terrains a été récupérée à la suite d'une opération d'assainissement ayant visé les projets d'investissement en difficulté et ceux qui n'ont pas démarré.

BOURSE D'ALGER

De nouvelles dispositions pour la numérisation des transactions (Cosob)

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, lundi, de nouvelles dispositions de passation des ordres de bourse qui incluent notamment des supports électroniques et téléphoniques, invitant les intermédiaires des opérations de bourse (IOB) à se conformer à ces nouvelles modalités dans un délai de 6 mois.

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts pour dynamiser le marché financier algérien et en réponse à la forte dynamique de digitalisation des services financiers que connaît le pays, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) annonce la publication de l'instruction COSOB n 10-24 du 31 décembre 2024, portant sur les modalités de passation des ordres de bourse", a indiqué, dans un communiqué, l'autorité de régulation.

Cette instruction précise "les dispositions de l'article 21 du règlement COSOB n 15-01 du 15 avril 2015 relatif aux conditions d'agrément, aux obligations et au contrôle des intermédiaires en opérations de bourse (IOB)", ajoute la Cosob, soulignant que cette instruction "s'inscrit pleinement dans les efforts visant à améliorer la transparence, l'efficacité et la sécurité des transactions boursières dans un environnement de plus en plus numérisé".

Cette instruction introduit des "modalités de passation des ordres de bourse qui incluent notamment des supports électroniques et téléphoniques notamment les plateformes de passation et de suivi des ordres de bourse", a-t-on expliqué.

Elle vise également "à garantir une gestion plus souple, plus sécurisée et plus accessible des transactions boursières pour les investisseurs, en particulier à travers des dispositifs numériques", a fait savoir le communiqué.

Dans ce cadre, la Cosob a invité les intermédiaires des opérations de bourse agréés à se conformer aux dispositions de cette nouvelle instruction dans un délai de 6 mois, assurant que "ce processus constitue une avancée importante dans la stratégie de modernisation du marché financier et s'inscrit dans la continuité de l'adaptation du cadre réglementaire afin de permettre la numérisation des services financiers".

PÉTROLE

Le Brent à plus de 79 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse, mardi, après le discours d'investiture du président américain Donald Trump, durant lequel il a évoqué l'état d'"urgence énergétique" national, qui vise à doper la production d'hydrocarbures des Etats-Unis pour diminuer le coût de l'énergie et lutter contre l'inflation.



Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 1,36% à 79,06 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, dont

c'est le dernier jour de cotation, chutait de 2,22% à 76,15 dollars.

L'impact de cette annonce, largement attendue par le marché, n'est cependant que modéré, soulignent les analystes, préci-

sant que les cours du brut étaient déjà partis à la baisse avant ce discours, après avoir atteint ces derniers jours des niveaux conduisant les opérateurs à vendre.

ÉNERGIE

Gaz: après une consommation mondiale record en 2024, la demande devrait encore augmenter en 2025 (AIE)

La consommation mondiale de gaz naturel a atteint un record historique en 2024, et l'appétit pour le gaz devrait encore grandir en 2025, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié mardi.

Le monde a consommé 115 milliards de m³ de gaz naturel (d'origine fossile) de plus qu'en 2023, une hausse de 2,8% bien au-delà des taux de croissance moyen de 2% des années 2010 à 2020, a indiqué l'AIE sur la base de données préliminaires dans son rapport trimestriel sur le marché du gaz.

En octobre, l'AIE avait évalué la consommation mondiale de gaz à 4,200 milliards de m³ pour 2024.

Selon les premières

estimations, le gaz à couvert "environ 40% de l'augmentation de la demande énergétique mondiale", une part supérieure à tout autre combustible, indique l'AIE, l'agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris.

Le gaz "continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs", tels que le transport routier longue distance et le secteur de la production électrique.

La combustion du gaz entraîne moins de rejets de CO₂ que celles du charbon et du pétrole.

La demande de gaz devrait encore "augmenter en 2025, principalement grâce à la croissance rapide des marchés asiatiques", explique l'AIE qui sou-

ligne que "dans le même temps, l'équilibre gazier mondial reste fragile, l'offre demeurant serrée et les tensions géopolitiques continuant d'alimenter la volatilité des prix".

L'AIE relève également que si l'arrêt du transit du gaz russe par l'Ukraine le 1er janvier 2025 "ne devrait pas constituer un risque imminent pour la sécurité de l'approvisionnement de l'Union européenne, il pourrait accroître les besoins d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'UE et resserrer les fondamentaux du marché cette année".

Ce gaz sous forme liquide acheminé via des navires méthaniers est très convoité en Asie ainsi qu'en Europe, qui a dû compenser depuis le début de la crise en

Ukraine en 2022, le manque de gaz russe, historiquement acheminé vers l'Ouest dans des gazoducs terrestres.

Les importations européennes de GNL ont toutefois reculé de 18% en 2024.

Les Etats-Unis conservent leur place de premier fournisseur pour l'Europe, malgré une baisse de la demande de 18%, suivis de la Russie dont les apports de gaz liquide vers l'Europe, principalement acheminés depuis le méga-champ sibérien de Yamal LNG, ont au contraire augmenté de 17%.

La Belgique, la France et l'Espagne représentent pour 85% des importations totales de GNL de l'Europe en provenance de Russie en 2024.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les ventes de voitures électriques ont progressé de 25% dans le monde en 2024

Les ventes de voitures électriques ont progressé de 25% dans le monde en 2024, avec une nette progression en Chine mais un premier ralentissement en Europe, selon les chiffres publiés mardi par le cabinet Rho Motion.

Selon les chiffres d'immatriculation rassemblés par ce cabinet britannique, 17,1 millions de voitures à batterie (excluant les hybrides rechargeables) ont été vendues sur l'année, établissant un nouveau record.

La Chine, pionnier mondial de la voiture électrique, continue de porter le marché avec 11 millions de véhicules vendus (+40% sur un an).

En Europe (y compris Royaume-Uni, Suisse, Norvège et Islande), après quatre ans de forte croissance, les ventes de modèles électriques ont légèrement baissé pour la première fois, à 3 millions d'unités (-3%). Sur un marché automobile européen très ralenti, les modèles hybrides ont pris de grosses parts de marché tandis que les modèles essence et diesel reculaient.

Les ventes de modèles électriques ont notamment été pénalisées par la suppression des aides à l'achat en Allemagne, tandis qu'elles ont progressé au Royaume-Uni (+21,4%), devenu le premier marché électrique de

la zone, notamment grâce à la mise en place d'objectifs de ventes pour les constructeurs.

Le marché a aussi fortement progressé aux Etats-Unis et au Canada avec 1,8 million de voitures vendues (+9%).

La hausse comme à la baisse, ces évolutions sont largement dues à des dispositifs gouvernementaux, comme des aides à l'investissement pour les entreprises.

Les primes à la casse et les bonus à l'achat sont aussi essentiels alors que les modèles électriques restent globalement plus chers que leurs équivalents hybrides ou à essence.

MARCHÉS BOURSIERS
La Bourse de Paris dans le vert

La Bourse de Paris a fini en hausse lundi, conservant son optimisme peu avant l'investiture officielle de Donald Trump comme 47^e président des Etats-Unis. Le CAC 40 a pris 0,31% à 7733,50 points, soit une hausse de 23,75 points.

Vendredi, il avait terminé en hausse de 0,98% et affiché un gain hebdomadaire de 3,75%. Côté obligataire, le taux d'intérêt des emprunts à dix ans français ont atteint 3,29% en clôture de la séance, contre 3,31% la veille. Leur équivalent allemand, référence en Europe, a atteint 2,52%.

Les Bourses asiatiques en hausse

Les Bourses asiatiques hésitaient mardi dans des marchés volatils suspendus à l'investiture de Donald Trump, après avoir décroché face à l'annonce d'un relèvement des droits de douane des Etats-Unis avec ses voisins, perspective qui faisait dévier le dollar canadien et le peso mexicain. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé les échanges du matin en petite hausse de 0,13% à 38.954,77 points, et l'indice élargi Topix en repli de 0,07% à 2.709,32 points. Vers 03H00 GMT, la Bourse de Séoul cédait 0,21%. Vers 03H00, le billet vert progressait de 0,27% face à la monnaie commune européenne, à 1,0387 dollar pour un euro.

Après un éphémère rebond, il cédait en revanche 0,52% face à la monnaie japonaise, à 154,81 yens pour un dollar. Hong Kong résistait: vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng gagnait 0,80% à 20.084,81 points, tandis que les places de Chine continentale apparaissaient plombées par la perspective de nouveaux bras de fer douaniers sino-américains. Vers 03H00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord était quasi stable (+0,01% à 80,16 dollars).

Les Bourses mondiales dans l'attente de l'inflation américaine

Les marchés boursiers mondiaux restent globalement en retrait mardi, à la veille de la publication de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis pour décembre, dans un contexte de craintes croissantes d'un rebond de l'inflation.

En Europe, Paris a terminé en hausse de 0,20%, Francfort 0,69% et Milan 0,93%. Londres, seule grande Bourse du continent dans le rouge, a reculé de 0,28%. A Wall Street, vers 16H50 GMT, le Dow Jones perdait 0,17%, l'indice Nasdaq 0,44% et l'indice élargi S&P 500 0,33%.

Les investisseurs craignent depuis plusieurs jours un rebond de l'inflation dans la première économie mondiale, ce qui pousserait la Réserve fédérale (Fed) à donner un coup de frein à sa politique d'assouplissement monétaire. Cette humeur pessimiste a freiné les Bourses ces derniers jours, et fait s'envoyer les taux d'intérêt des emprunts d'Etats sur les marchés obligataires. Dans ce contexte, vers 16H50 GMT, le taux d'intérêt américain à 2 ans, le plus sensible à la politique monétaire, se détendait quelque peu à 4,36%, contre 4,38% lundi en clôture, et le rendement à 10 ans atteignait 4,79%, en légère hausse (+0,01 point). Le taux allemand à dix ans, référence en Europe, atteignait 2,64%, contre 2,61% la veille.

Les investisseurs ont eu un avant goût de l'inflation mardi, avec la publication de l'indice des prix à la production aux Etats-Unis, qui a connu une hausse de 3,3% sur un an en décembre, un peu moins que les 3,5% anticipés par le consensus d'analystes cité par Bloomberg.

Cet indicateur a été bien reçu en début d'après-midi, provoquant une hausse des principaux indices boursiers, avant que les marchés ne cèdent à nouveau à l'attentisme.

En Europe particulièrement, les marchés ont été soulagés par des informations de l'agence Bloomberg selon lesquelles l'équipe économique du président élu Donald Trump envisagerait d'augmenter très progressivement les droits de douane mois après mois, comme levier de négociations. Lors de la campagne présidentielle américaine, M. Trump indiquait vouloir imposer 10 à 20% de droits de douane sur l'ensemble des produits entrants aux Etats-Unis, et même jusqu'à 60% voire 100% sur ceux venant de Chine. Vers 16H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord lâchait 1,13% à 80,09 dollars, et celui de son équivalent américain, le WTI, cédait 1,48% à 77,65 dollars.

Sur le marché des changes, le dollar déclérait aussi après une récente ascension. Il reculait de 0,43% face à la monnaie unique, à 1,0289 dollar pour un euro. Le bitcoin prenait 1,28% à 95.381 dollars.

SOLIDARITE

Les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques soulignés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a souligné, lundi à Blida, les efforts consentis par l'Etat pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers les programmes et projets destinés à leur profit.

La ministre, qui supervisait la pose de la première pierre de réalisation d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés dans la commune de Bougara, a affirmé que "l'Etat est déterminé à renforcer le nombre d'écoles de formation et d'enseignement destinées à cette catégorie sociale, en vue de lui assurer une prise en charge idoine".

Elle a souligné, à ce titre, que le secteur de la solidarité nationale compte 239 établissements, entre centres et écoles pour sourds-muets et non-voyants, accueillant plus de 36.000 enfants, dont l'encadrement est assuré par 15.

ooo enseignants, éducateurs, pédagogues et psychiatres.

"La réalisation de ce type d'établissements se poursuivra à travers tout le pays", a-t-elle ajouté.

Mme Mouloudji a, également, fait cas de 107 centres socio-médicaux relevant d'associations dédiées aux enfants autistes, et bénéficiant d'un accompagnement de la tutelle pour le renforcement de leurs capacités pédagogiques.

A cela s'ajoutent 1.454 classes d'intégration scolaire dans le secteur de l'éducation nationale.

Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale a affirmé la poursuite des efforts de soutien de



la femme au foyer, à travers notamment le programme national d'intégration économique de la femme rurale, lancé en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises.

Ce programme prévoit notamment des sessions de formation au profit des femmes rurales, pour les aider à améliorer leurs performances, renforcer leurs compétences et développer leurs aptitudes dans diverses spécialités. A la maison de l'artisanat d'Ouled Yaïch, la ministre a visité une foire de produits de femmes productrices et rurales, notant

que ce type de manifestations s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion menée par son département ministériel "pour faire connaître les produits et les créations des femmes rurales". A noter que la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur les risques liés aux fuites de gaz. Elle a, également, inspecté plusieurs établissements relevant de son secteur, dont une école pour jeunes non-voyants, une école de sourds dans la ville de Blida et "Dar -Rahma" de Chréa.

CONSTANTINE

CNAS : journée de sensibilisation des chefs d'entreprises sur la déclaration annuelle des salaires et salariés

L'agence de Constantine de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé lundi une journée de sensibilisation et d'information des chefs d'entreprises pour leur rappeler la nécessaire déclaration annuelle des salaires et salariés.

Le directeur de cette agence Abdelmoumène Djalout a indiqué à ce propos que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des objectifs tracés par la CNAS de sensibilisation à l'importance du respect des délais légaux de déclaration annuelle des salaires et

des salariés qui expire au 31 janvier 2025 et des facilités offerts aux chefs d'entreprises à travers le nouveau portail électronique de la caisse (<https://teledeclaration.cnas.dz>). Il a également relevé que cette journée est "une opportunité pour mettre en exergue le rôle de la CNAS dans le soutien au développement économique à travers la pérennité des cotisations sociales", estimant que cette initiative est de nature à associer au système des assurances sociales des chefs d'entreprises qui activent en dehors du cadre légal.

Le sous-directeur du recouvrement et du contentieux de l'agence CNAS, Hicham Messaâdia, a indiqué que l'agence recense 12.000 employeurs et 83 % des chefs d'entreprise à Constantine ont procédé à la déclaration des salariés et des salaires au titre de 2023, tandis que 38 % d'entre eux l'ont fait au titre de 2024.

L'agence de Constantine recense en outre 45 % d'employeurs redevables à qui elle propose plusieurs facilités pour régulariser leur situation en matière des assurances sociales, a-t-il souligné en outre.

ENVIRONNEMENT

Mila : lancement d'une opération de dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs au barrage de Béni Haroun

Une opération de dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs a été lancée lundi au barrage de Béni Haroun à Mila pour ensuite toucher cinq autres zones humides de la wilaya. Les membres de la cellule d'observation des oiseaux de la Conservation de wilaya des forêts ont entamé l'opération de dénombrement sur les berges du barrage de Béni Haroun dans la localité de Metlili (commune de Garem Gouga), a précisé la présidente de la cellule d'observa-

tion, Manal Haniche. Mme Haniche a mis l'accent sur "l'importance de ce plan d'eau de la wilaya où hivernent annuellement de grands nombres d'espèces d'oiseaux migrateurs", qui a, selon elle, "motivé le lancement de l'opération depuis ce barrage où plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs sont recensées, dont le fuligule morillon, qui figure sur la liste des espèces protégées". Des individus de canard colvert et de grand cormoran ont été également observés dans cette zone

humide, qui avait accueilli en 2024 plus de 3.800 oiseaux migrateurs, a relevé la même source. L'opération d'observation et de dénombrement se poursuivra tout au long du mois de janvier en cours au barrage de Béni Haroun, au barrage réservoir de Sidi Khelifa, au barrage de Grouz d'Ouled Athmania et aux retenues de Khalouta (Benyahia Abderrahmane), El Arsa (Oued Nedja) et Kariat Benboulaïd (Oued Seggan).

APS

TOURISME

Annaba : lancement de la réalisation d'un village touristique à Sidi Salem au 1^{er} semestre 2025

Les travaux de réalisation du projet d'un village touristique à la cité côtière Sidi Salem dans la commune d'El Bouni (Annaba) seront lancés au 1^{er} semestre de l'année en cours après la levée des écueils qui l'entraînaient, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

La même source a précisé qu'après la résolution de la problématique de l'exploitation illégale du terrain de ce projet par des éleveurs et occupants de constructions bidonvilles à la cité Sidi Salem, ce projet d'investissement touristique privé est passé au stade de levée des réserves liées à l'architecture du village touristique et à l'intégration de certains aménagements en rapport au respect des critères environnementaux et de l'efficacité énergétique". Le projet de ce village touristique projeté sur 10 hectares comprend la réalisation de chalets amis de l'environnement d'une capacité de 450 lits, un parc d'attractions, des structures de services et des espaces de détente et de jeux aquatiques, a-t-on précisé. Le projet met l'accent sur l'architecture méditerranéenne avec le recours aux énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'eau, a ajouté la même source. Inscrit en 2018, ce projet appelé à constituer une attraction touristique par excellence prévoit également la réalisation d'un tunnel qui reliera le village à la bande littorale de Sidi Salem.

Le projet dont le délai de réalisation a été fixé à 36 mois générera 400 emplois directs en plus de nombreux emplois indirects, a-t-on indiqué de même source.

JIJEL

Près de 250 projets de développement inscrits pour l'exercice 2025 (wilaya)

Pas moins de 249 projets de développement ont été inscrits à l'Indicatif de la wilaya de Jijel au titre de l'exercice 2025, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Les mêmes sources ont précisé que dans le cadre de la poursuite des opérations de développement dans les différentes régions de la wilaya et de l'amélioration des conditions de vie de la population, "quelque 250 projets de développement représentant un investissement public de plus de 4,6 milliards de dinars, seront lancés cette année, dont 112 projets ciblant les zones enclavées". Les services de la wilaya ont ajouté que "178 opérations seront réalisées dans le cadre du programme d'appui au développement éco-nomique et social des communes (dont 84 ciblant les zones enclavées), tandis que 71 opérations seront réalisées dans le cadre du programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (28 pour les zones enclavées)".

Tous ces projets sont répartis entre les secteurs des travaux publics, des ressources en eau, de l'éducation, de la jeunesse et des sports et de l'urbanisme, selon la même source qui a précisé que des instructions ont été signifiées aux responsables des assemblées populaires communales (APC) à l'effet d'accélérer les procédures d'établissement des cahiers des charges et d'attribution des marchés afin d'assurer le lancement effectif des projets entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre de l'année en cours, en faisant du délai de réalisation le "premier critère de sélection des entreprises".



ETATS UNIS

Toujours en proie aux incendies, Los Angeles s'inquiète de vents «critiques»

Le sud de la Californie est balayé lundi par de nouveaux vents puissants, créant des conditions météorologiques "critiques" autour de Los Angeles, toujours en proie à des incendies destructeurs qui ont fait au moins 27 morts.



Les pompiers continuent de faire des progrès face aux flammes, qui ont détruit depuis le 7 janvier près de 16.000 hectares, et dévasté certains quartiers et banlieues de la mégapole américaine.

Mais le danger d'une reprise n'est toujours pas écarté, à cause du retour de vents violents.

Certaines rafales ont dépassé les 140 km/h lundi, une puissance comparable à celle d'un ouragan.

Combiné au manque de pluie qui assèche la région depuis huit mois,

cela crée des conditions propices à la propagation du feu.

"Nous nous attendons à ce que cela continue à créer des conditions météorologiques extrêmement critiques pour les incendies dans toute la région", a expliqué Ariel Cohen, des services météorologiques américains (NWS).

"Tous les incendies qui se forment peuvent croître de manière explosive. Il s'agit donc d'une situation particulièrement dangereuse", a-t-il ajouté, cité par des médias.

Critiquées pour leur gestion de la catastrophe, les autorités ont pré-déployé des pompiers et des camions dans les zones à risque.

"Je pense que nous serons très, très bien préparés au pire scénario possible au cours des deux prochains jours, et j'espère que nous n'en arriverons pas là", a assuré la maire de Los Angeles, Karen Bass.

L'incendie le plus important, le Palisades Fire, était contenu à 59 % lundi, et les autorités ont réduit l'étendue des zones concernées par un ordre d'évacuation.

L'incendie d'Eaton, qui a notamment ravagé la ville d'Altadena, au nord de Los Angeles, était lui circonscrit à 87 %.

Los Angeles recense toujours l'ampleur des dégâts, qui vont bouleverser la vie de milliers de personnes, bien au-delà des seules victimes d'incendies.

Le sud de la Californie n'a pas connu de précipitations significatives depuis environ huit mois.

Si la pluie revient, les autorités craignent désormais qu'elle ne provoque des coulées de boue, des glissements de terrain et des inondations éclair, sur des sols fragilisés par les récents feux.

USA

Jusqu'à 235 millions d'Américains menacés par une tempête de neige et de verglas d'une rare intensité

Jusqu'à 235 millions d'habitants américains dans les régions qui s'étendent de la côte du Golfe du Mexique à la Nouvelle-Angleterre, en passant par les Grands Lacs et le Midwest, risquent de subir des pannes d'électricité et des perturbations de déplacements en raison d'une tempête hivernale rare accompagnée de fortes chutes de neige et de glace, a averti lundi un service météorologique américain.

Pour certaines parties de la côte ouest et nord du Golfe du Mexique, il pourrait s'agir de la plus grosse

tempête de neige et de glace depuis plus de 100 ans, selon AccuWeather.

"Il s'agira d'une tempête hivernale rare et particulièrement dangereuse le long de la partie supérieure de la côte du Golfe du Mexique, qui entraînera des perturbations majeures et prolongées des déplacements", a déclaré Jonathan Porter, météorologue en chef d'AccuWeather.

"Le réseau électrique du centre et de l'est des Etats-Unis risque d'être mis à rude épreuve alors que des centaines de millions de personnes se préparent à

augmenter le chauffage", a ajouté M. Porter. Les vols à l'aéroport intercontinental George Bush, à l'aéroport William P. Hobby et à l'aéroport Ellington, tous situés dans la région de Houston, dans l'Etat du Texas, seront suspendus à partir de minuit lundi en raison des conditions météorologiques extrêmes, ont indiqué les aéroports de Houston dans un communiqué de presse.

"Je suis convaincu que nous sommes sur le point de vivre un épisode météorologique très sérieux et dangereux", s'est inquiété le maire de Houston, John

Whitmire, alors que le pire des phénomènes météorologiques se profile à l'horizon lundi soir, et qu'il est probable que la quatrième ville des Etats-Unis reçoive de dix à quinze centimètres de neige.

Dans tout le Texas, des dizaines de districts scolaires ont décidé de fermer leurs campus mardi.

Plusieurs grandes villes du sud des Etats-Unis, dont Austin (Texas), La Nouvelle-Orléans (Louisiane), Biloxi (Mississippi), Mobile (Alabama), Savannah (Géorgie) et Jacksonville (Floride), devraient être touchées par la tempête.

NIGERIA

98 morts après l'explosion d'un camion-citerne (nouveau bilan)

Le bilan de l'explosion d'un camion-citerne samedi dans le centre du Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, s'élève désormais à 98 morts, ont déclaré lundi les secours.

Le nouveau bilan fait état de "98 morts" et "69 blessés", a indiqué Abdullahi Baba-Arah, le directeur général de l'Agence des secours pour l'Etat du Niger (NSEMA), après un précédent bilan de 86 morts fourni dimanche.

Samedi vers 10H00 (09H00 GMT), un camion-citerne transportant 60.000 litres d'essence a eu un accident au niveau du carrefour de Dikko, dans l'Etat du Niger, sur la route reliant la capitale fédérale Abuja à la ville de Kaduna.

"Vingt boutiques" ont également été détruites par l'explosion, selon

Abdullahi Baba-Arah. Le ministre de l'Information, Mohammed Idris, a déclaré que "plus de 265 personnes ont perdu la vie dans des accidents de ce type" durant les cinq derniers mois, dans un communiqué diffusé dimanche.

Le président nigérian, Bola Ahmed Tinubu a "souligné le caractère tragique et évitable de l'incident", dans un communiqué dimanche matin.

Il a également ordonné le lancement d'une campagne nationale qui "sensibilisera le public aux risques graves et aux dangers pour l'environnement que représente le ramassage de carburant dans des camions-citernes tombés à terre".

"Nous devons sensibiliser le public pour qu'il évite de s'approcher

lorsqu'un accident de ce type se produit", a déclaré dimanche à la presse Mustapha Lamorde, un représentant de l'autorité de régulation du secteur pétrolier (NMDPRA), venu sur les lieux de l'accident.

Samedi, le gouverneur de l'Etat du Niger, Umaru Bago, avait invité "la population à être toujours responsable et à donner la priorité à sa sécurité".

Les accidents sur des routes mal entretenues sont fréquents au Nigeria.

En septembre dernier, une explosion provoquée par la collision entre un camion-citerne et un camion transportant des passagers et du bétail avait fait au moins 59 morts dans l'Etat du Niger.

APS

COLOMBIE

Plus de 100 morts dans des violences liées aux groupes armés (nouveau bilan)

La Colombie déplore plus de 100 morts en cinq jours et des milliers de déplacés en raison des affrontements liés aux guérillas et au narcotrafic en différents points du pays, un épisode de violences accrues qui a conduit le président Gustavo Petro à déclarer lundi "la guerre" à la guérilla de l'ELN. La frontière avec le Venezuela, le sud amazonien et une zone du nord de la Colombie subissent l'offensive d'organisations qui se disputent le contrôle du territoire et les routes du narcotrafic dans le pays. Le bilan s'est encore alourdi lundi après des affrontements entre des groupes dissidents rivaux de la déunte guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) qui ont fait au moins 20 morts dans le département amazonien de Guaviare (sud). "Il y a 20 morts et les corps ont été emmenés à la morgue de Villavicencio", une ville proche, a déclaré un responsable du ministère de la Défense. Depuis jeudi, le pays fait déjà face à une attaque sanglante de la guérilla de l'ELN contre des dissidents des FARC et la population civile dans la région du Catatumbo (nord-est), à la frontière avec le Venezuela. L'attaque a fait au moins 80 morts et quelque 11.000 déplacés.

Gustavo Petro a décidé vendredi de suspendre les négociations de paix avec l'ELN, qu'il a accusée de perpétrer des "crimes de guerre". Lundi, il a jugé, sur les réseaux sociaux, que ce groupe armé avait "emprunté le chemin de Pablo Escobar", en référence au narcotrafiquant colombien mort en 1993.

L'ELN "a choisi le chemin de la guerre et il aura la guerre", a-t-il affirmé. Le ministre de la Défense, Ivan Velasquez, est arrivé dimanche à Cucuta, la capitale du département du Norte de Santander où se trouve le Catatumbo, pour diriger l'offensive militaire contre les guérillas.

ZIMBABWE

Sept mineurs tués dans l'effondrement d'un puits illégal

Sept mineurs artisanaux sont morts samedi au Zimbabwe dans l'effondrement d'une mine d'or illégale, a annoncé lundi la police. L'accident s'est produit à Bindura, à environ 85 km au nord de la capitale Harare. Cinq des sept mineurs ont été identifiés et sont âgés de 20 à 34 ans, a précisé la police, qui n'a pas donné de détails sur le nombre de personnes se trouvant à l'intérieur de la mine au moment de son effondrement. La police a mis en garde contre les activités minières illégales dans ce pays d'Afrique australe qui abrite de vastes réserves de platine, diamants, or, charbon et cuivre. Les gens devraient s'abstenir de "mener des activités minières dans des puits illégaux et des sites miniers désaffectés", a déclaré la police, précisant que les récentes fortes pluies avaient saturé le sol, rendant les mines sujettes aux effondrements. Les accidents dans des mines illégales sont fréquents au Zimbabwe. Au moins neuf personnes avaient été tuées en septembre 2023 après l'effondrement d'une mine à Chegutu, à environ 120 km à l'ouest d'Harare.

CHINE

Un séisme de magnitude 6,2 secoue Taiwan

Un séisme de magnitude 6,2 a frappé mardi à 0h17 (heure de Pékin) la ville de Tainan, dans la région chinoise de Taiwan, selon le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC). L'épicentre, situé à une profondeur de 14 km, a été localisé à 23,24 degrés de latitude nord et 120,51 degrés de longitude est, a indiqué le CRSC.

INSP

Sessions de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation

La première session de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation a été organisée, dimanche à l'Institut national de santé publique (INSP) à Alger, au profit des professionnels de santé.

S'exprimant à cette occasion, le Directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a fait savoir que ces sessions de formation sur la prise en charge nutritionnelle des patients interviennent conformément aux orientations du ministère de la Santé pour l'accompagnement des patients et l'amélioration des soins de santé, notamment à travers une meilleure prise en charge nutritionnelle des patients.

Cette première session de douze jours au profit des professionnels de santé de cinq wilayas est destinée tout particulièrement aux médecins généralistes, aux médecins scolaires et aux nutritionnistes.

Ces sessions de formation portent sur la prise en charge nutritionnelle des patients dans les hôpitaux, conformément aux orientations du ministère de la Santé, M. Abdelhak Saini, qui a appelé à la formation de nutritionnistes et à l'accompagnement des hôpitaux pour un meilleur régime alimentaire au profit des patients. Pour sa part, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), Pr Amar Tebaibia, a appelé à accélérer l'élaboration d'un plan national de nutrition.

CAMP MÉDICAL CHIRURGICAL POUR LA PARALYSIE CÉRÉBRALE À NÂAMA 200 consultations et 25 interventions chirurgicales réalisées

Deux cents consultations médicales spécialisées et vingt-cinq interventions chirurgicales ont été réalisées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale (infirmité motrice cérébrale-IMC), dans le cadre du camp médico-chirurgical organisé au niveau de l'établissement public hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie Frères Rahmani à Mecheria (Nâama), a-t-on appris, dimanche, de l'équipe organisatrice.

Sid-Ahmed Mokaddem, président de l'Association nationale "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, initiatrice de cette opération en coordination avec la direction de la Santé de la wilaya, a précisé, lors d'une cérémonie organisée par le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, en l'honneur du personnel médical du camp, "que cette initiative a permis d'effectuer 200 consultations médicales spécialisées et 25 interventions chirurgicales, dont quatre opérations complexes". Ces interventions visent à améliorer l'équilibre, la coordination musculaire et les fonctions motrices des enfants concernés, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, cette initiative, qui s'est déroulée ces trois derniers jours à l'hôpital Frères Rahmani et au complexe chirurgical de l'hôpital Frères Chenafa à Mecheria, a permis l'administration de doses de toxine botulique à 15 enfants atteints de paralysie cérébrale.

Ce camp médical et chirurgical a été encadré par une équipe composée de 20 médecins spécialistes et des chirurgiens de diverses spécialités, notamment la chirurgie pédiatrique, la chirurgie de la scoliose, les articulations, ainsi que la neurologie. Des séances de rééducation fonctionnelle et de médecine physique ont également été dispensées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale provenant des wilayas de Nâama, Saïda, Béchar, El Bayadh, Timimoun, Adrar et Sidi Bel Abbès, a-t-on fait savoir de même source.

L'objectif de cette initiative est de réduire les symptômes et les complications liées à la paralysie cérébrale, tout en favorisant les échanges d'expériences entre les équipes médicales locales et les spécialistes venant d'autres établissements hospitaliers, ont souligné les organisateurs.

APS

KHENCHELA

Mise en service "prochaine" de 3 unités de dépistage et de suivi sanitaire dans des établissements scolaires (responsable)

Trois unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) seront mises en service "prochainement" dans des établissements scolaires de la wilaya de Khencela, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'éducation.



Ces UDS seront ainsi ouvertes au CEM Brahim-Salah de Chechar, au CEM Mohamed-Ameziane de Lembara et au lycée Salmi-Mahmoud de Chechar après leur équipement, a précisé à l'APS M. Bachir Bouderbala. Les trois unités ont été réceptionnées dernièrement au terme de leurs travaux par la direction de

l'éducation et l'appel d'offre pour l'équipement de l'UDS du CEM Brahim-Salah a été publié dernièrement parallèlement à l'envoi d'une correspondance à la direction de wilaya des équipements publics pour hâter l'opération d'équipement des unités du CEM Mohamed-Ameziane et du lycée Salmi-Mahmoud, a ajouté

le même responsable. La direction de l'éducation recense actuellement 13 UDS réparties à travers les établissements scolaires des 21 communes de la wilaya, selon la même source qui a précisé que leur encadrement est assuré par 18 médecins-généralistes, 10 chirurgiens dentistes, 15 psychologues et 48 in-

firmiers. Le nombre des élèves des trois paliers de l'enseignement bénéficiant des services assurés par ces UDS atteint actuellement 94.350 élèves de 337 établissements scolaires soit un taux de couverture de 75 % des effectifs scolarisés de la wilaya estimés à plus de 122.000 élèves, a ajouté M. Bouderbala.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX Interventions chirurgicales gratuites pour les enfants de Bou Saâda (M'sila)



L'hôpital Rezig-Bachir de Bou Saâda (M'sila) abrite depuis mardi, dans le cadre du jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâda-Abdenour de Sétif, des journées médico-chirurgicales de chirurgie pédiatrique.

Le directeur de l'établissement hospitalier de Bou Saâda, Aliouat Naâs, a indiqué, en marge du lancement de ces journées, que cette initiative qui se poursuivra jusqu'au 24 janvier, bénéficiera à 70 enfants qui subiront des "interventions chirurgicales de qualité,

à titre gratuit". Le même responsable a précisé que ces journées donneront lieu à des opérations endoscopiques pour traiter des malformations congénitales chez les enfants, des kystes pulmonaires et hépatiques et des lithiasis biliaires, sous la supervision de 5 professeurs de médecine et de 2 spécialistes en anesthésie-réanimation du CHU de Sétif, l'hôpital de Bou Saâda mettant à contribution, quant à lui, le personnel médical et paramédical nécessaire à l'accompa-

gnement des opérations. Ces journées chirurgicales visent à prendre en charge de jeunes patients résidant dans une région ne disposant pas de services médicaux spécialisés, selon M. Naâs qui a ajouté qu'il s'agit également d'échanger des expériences entre les personnels médicaux des deux structures hospitalières.

D'autres jumelages seront programmés, à l'avenir, dans les spécialités de la chirurgie générale, de l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et des maladies oncologiques.

PALESTINE

Ghaza: plus de 2 millions de personnes dépendent de livraison de produits de première nécessité (OCHA)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a souligné que plus de 2 millions de personnes à Ghaza, soumise à plus de 15 mois d'agression sioniste, dépendaient de la livraison de produits de première nécessité.

Citant l'OCHA, le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré lors d'une conférence de presse que "les travailleurs humanitaires intensifiaient la distribution de produits de première nécessité, notamment de nourriture, d'abris, d'eau potable et d'autres fournitures essentielles".

L'ensemble de la population de Ghaza, soit plus de 2 millions de personnes, dépend de ces produits de première nécessité.

Notant que les enfants constituent près de la moitié de la population de Ghaza, Haq a indiqué que "beaucoup d'entre eux survivent avec un seul repas par jour".

Il a, par ailleurs, fait état, en s'appuyant sur les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'un "plan de 60 jours visant à augmenter la capacité en lits dans certains hôpitaux du nord et du sud (de Ghaza) et à déployer des professionnels de santé venus de l'étranger".

Un accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste est



entrée en vigueur dimanche à Ghaza, lancée par l'armée d'occupation théâtre d'une guerre génocidaire contre l'enclave le 7 octobre 2023.

Ghaza: l'UNICEF appelle à "agir face à l'effondrement des services essentiels"

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a exprimé ses inquiétudes concernant l'immense crise humanitaire qui touche les enfants à Ghaza, appelant à "agir face à l'effondrement des services essentiels" dans l'enclave palestinienne.

La directrice générale

de l'UNICEF, Catherine Russell, a souligné dimanche que "face à l'effondrement des services essentiels à Ghaza, nous devons agir de toute urgence pour sauver des vies et aider les enfants à se rétablir".

"La guerre a fait payer un lourd tribut aux enfants

de Ghaza, faisant au moins 14.500 mort, des milliers de blessés, environ 17.000 enfants non accompagnés ou séparés de leurs parents et près d'un million de déplacés", a déclaré Mme Russell.

La responsable onusienne a également souligné "le besoin urgent d'une

aide humanitaire à grande échelle pour faire face à la dévastation généralisée". De son côté, Rosalia Bollen, la porte-parole de l'UNICEF, a souligné l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour apporter de l'aide à la population dévastée de Ghaza, signalant que "les défis sont énormes. Le cessez-le-feu n'était que le début d'un long chemin vers le rétablissement. L'accord à lui seul ne suffit pas à apaiser les souffrances". Mme Bollen a également souligné qu'une partie de l'aide dont les enfants de Ghaza ont besoin "ne pouvait pas être acheminée par camion".

"Chaque enfant de Ghaza est aujourd'hui profondément marqué et traumatisé par ce dont il a été témoin. Ils ont vécu des choses qu'aucun enfant ne devrait avoir à vivre", a-t-elle rapporté.

Palestine : les agressions continues de colons sionistes confirment le caractère raciste de l'occupant (responsable)

Le président du Conseil palestinien Rawhi Fattouh a fermement condamné le crime odieux commis dimanche par des bandes de colons sionistes dans la ville de Sabastiya, au nord-ouest de Naplouse, en Cisjordanie occupée, entraînant le mort en martyr d'un enfant, affirmant que de tels agissements confirmait le caractère raciste de l'occupant.

Dans un communiqué relayé lundi par l'agence de presse Wafa, Fattouh a indiqué que ce crime terroriste s'inscrivait dans le contexte d'une escalade systématique du gouvernement de

l'entité sioniste d'extrême droite, qui a permis aux extrémistes de violenter et d'agresser la population de la Cisjordanie occupée.

"Ces agressions continues, y compris les incursions de colons planifiées par le gouvernement sioniste, visent à judaïsier la Cisjordanie et à déplacer sa population", a ajouté le président du Conseil palestinien, notant que de tels agissements "confirment le caractère raciste et colonial des responsables sionistes qui font fi des lois et conventions internationales". Il a, dans ce contexte, condamné notam-

ment "la libération ces derniers par le gouvernement d'occupation de tous les colons extrémistes, dans le but de les inciter à commettre davantage d'agressions contre les Palestiniens".

Le ministère palestinien des Affaires étrangères avait condamné, plus tôt dans la journée, les violations continues de colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, appelant la communauté internationale à forcer l'entité sioniste à mettre un terme à de telles pratiques.

APS

SOUDAN

L'ONU alerte sur la détérioration de la situation humanitaire dans l'Etat d'Al Jazirah

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a mis en garde contre la détérioration continue de la situation humanitaire dans l'Etat d'Al Jazirah, une région du Soudan menacée par la famine suite au conflit en cours depuis avril 2023.

Face à cette situation, l'OCHA a souligné la nécessité de "fournir davantage de ressources pour répondre à cette crise et l'importance de protéger les civils à la lumière des informations faisant état de fusillades, de restrictions de mouvement de population et de violences dans la région".

Lors d'une conférence de presse quotidienne, Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, a déclaré que "le Programme alimentaire mondial (PAM) avait livré plus tôt une cargaison de premiers secours - la première en plus d'un an - à la ville de Wad Madani, la capitale de l'Etat d'Al Jazirah. 11 camions sont arrivés transportant 260 tonnes de nourriture et de provisions, soit suffisamment pour nourrir plus de 20.000 personnes".

Le porte-parole a également indiqué que "les partenaires humanitaires envisagent de procéder à une évaluation des besoins dans la ville, où les habitants souffrent de graves pénuries de nourriture, d'eau et de services de santé, en plus d'une grave malnutrition".

Al-Jazirah est l'une des 17 régions du Soudan menacées par la famine, selon la Classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPC).

TANZANIE
Les autorités annoncent l'apparition du virus de Marburg

La présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, a annoncé lundi l'apparition du virus de Marburg dans le pays d'Afrique de l'Est, avec un cas confirmé jusqu'à présent.

"Des tests de laboratoire effectués à Kagera et confirmés plus tard à Dar es Salaam, ont identifié un patient comme étant infecté par le virus de

Marburg", a-t-elle déclaré, lors d'une conférence de presse à laquelle assistait également le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans la capitale Dodoma.

Jeudi dernier, la ministre de la Santé tanzanienne, Jenista Mhagama, avait affirmé pourtant que personne dans le pays n'avait été testée positive au virus de Marburg.

"Au 15 janvier 2025, les résultats de laboratoire de tous les individus suspects étaient négatifs pour le virus de Marburg", a-t-elle dit dans un communiqué.

Elle réagissait à l'annonce de l'OMS faite mardi, selon laquelle une épidémie présumée du virus de Marburg en Tanzanie avait tué huit personnes, soulignant que le risque de propagation dans le pays et la région était "élevé".

A rappeler que la Tanzanie a connu sa première épidémie de Marburg en 2023, enregistrant neuf cas, dont six décès, dans la même zone.

DIGESTION DIFFICILE

Mauvaises habitudes alimentaires ?

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des dérèglements, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épaissement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas coûteux ou excès d'alcool. L'œsophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs.

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent :

- une inflammation de l'œsophage et de l'estomac ;
- une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ;
- une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Si lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie », demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication. En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'alcool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ; abstenez-vous de manger des aliments

trop gras ou épicés ; évitez les boissons gazeuses.

Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie (examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extraits. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agissent de différentes manières.

À niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs gastriques.

À niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vésicule ou la vésicule biliaire (action dite cholangogique). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur autre activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Les plantes contenant des substances amères pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes douloureux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'auhupine, le coquelicot (Papaver rhoeas), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guimauve.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles

L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le romarin, le pissenlit, l'harpagophytum, le chardon-Marie et le curcuma seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favoriseraient la sécrétion dans l'intestin.

L'artichaut (Cynara scolymus) et le fenouil (Foeniculum officinale) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et cholangogique. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur le foie.

Les plantes à effet

De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.



antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

Le thym en favoriserait le cours et réduirait les ballonnements ainsi que les flatulences.

Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assimiler les plats riches en matières grasses.

Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre.

Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouton-blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour lutter contre ses nombreux et variés propriétés anti-nauséesuses ou anti-cliniquement démontrées. Ces substances peuvent également empêcher la sécrétion de salive et de sucs gastriques. Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.



Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles

De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard », sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parc que qu'elles stimulent la production de sucs gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaure sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (révulsions acides), d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aigüe de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer des exacerbations des symptômes.

Les infections gastro-intestinales, la diarrhée, les nausées et vomissements.

Les reflux gastriques, les gastrites, les ulcères gastriques et les ulcères duodénaux.

Le strangulement de l'intestin en cas de hernie.

Une inflammation du pancréas ou du foie.

L'appéndite.

Une occlusion intestinale (le plus souvent après une opération abdominale).

L'infection du péritone (péritonite).

Les calculs rénaux ou biliaires.

La cystite.

Les règles douloureuses.

L'inflammation des organes génitaux chez la femme.

Une grossesse extra-utérine.

L'infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation.

Les nombreuses personnes souffrant régulièrement de maux de ventre sans cause connue, en dehors de celles citées ci-dessus. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récidivante, parfois abusivement appelée « colite » ou « colopathie », ne s'aggrave généralement pas.

Si la cause des douleurs abdominales violentes aiguës n'est pas évidente, évitez de prendre des médicaments antalgiques avant de consulter, sinon cela rendrait le diagnostic difficile.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

MAL AU VENTRE

Quelles sont les causes ?

Une diarrhée aiguë, ou simplement un repas trop copieux, peut être à l'origine de mal de ventre. Il est parfois difficile de savoir si ces douleurs sont anodines ou si elles relèvent d'une maladie plus grave. Lorsqu'elles semblent intenses, il ne faut pas hésiter à consulter le médecin.



Quels sont les symptômes des maux de ventre ?

Les douleurs abdominales se manifestent de multiples façons : des gurgulations, des tiraillements, un ventre gonflé, une lourdeur, des crampes, une douleur violente et localisée, etc. Ces douleurs peuvent être aiguës (de courte durée) ou chroniques (se répétant ou évoluant sur une longue durée). Aiguës, elles sont souvent violentes et il faut consulter un médecin si elles ne disparaissent pas rapidement. Le mal de ventre chronique est généralement moins violent. S'ils n'ont pas de cause connue, il est préférable de demander l'avis du médecin.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de ventre ?

L'aggravation des symptômes et la survenue de complications sont liées aux affections provoquant les maux de ventre. Certaines d'entre elles exigent une intervention d'urgence.

Quelles sont les causes du mal au ventre ?

Presque toutes les maladies touchant un organe situé entre le thorax et les organes génitaux peuvent provoquer un mal de ventre. Nous vous indiquons les plus fréquentes. Les troubles de la digestion.

Les infections gastro-intestinales, la diarrhée, les nausées et vomissements.

Les reflux gastriques, les gastrites, les ulcères gastriques et les ulcères duodénaux.

Le strangulement de l'intestin en cas de hernie.

Une inflammation du pancréas ou du foie.

L'appéndite.

Une occlusion intestinale (le plus souvent après une opération abdominale).

L'infection du péritone (péritonite).

Les calculs rénaux ou biliaires.

La cystite.

Les règles douloureuses.

L'inflammation des organes génitaux chez la femme.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation.

Les nombreuses personnes souffrant régulièrement de maux de ventre sans cause connue, en dehors de celles citées ci-dessus. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récidivante, parfois abusivement appelée « colite » ou « colopathie », ne s'aggrave généralement pas.

Si la cause des douleurs abdominales violentes aiguës n'est pas évidente, évitez de prendre des médicaments antalgiques avant de consulter, sinon cela rendrait le diagnostic difficile.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès de alimentation, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet modérément chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

SAHARA OCCIDENTAL

La CEAS-Sahara réitère son engagement à défendre les droits légitimes du peuple sahraoui

La Coordination d'Etat des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) a exprimé son engagement à défendre les droits légitimes du peuple du Sahara occidental, après l'expulsion dimanche de deux militants et d'un journaliste espagnols de la ville occupée de Dakhla par le Maroc.

Dans un communiqué publié dimanche et signé par sa présidente, Maïte Isla, CEAS-Sahara a rapporté que les trois hommes "participaient à une mission d'observation de la situation alarmante des droits de l'homme vécue par la population civile sahraouie dans les zones occupées du Sahara occidental". Selon la coordina-

tion, les deux militants et le journaliste sont arrivés à Dakhla occupée en provenance de Madrid pour dénoncer aussi l'ilégalité du lancement par la compagnie aérienne Ryanair de vols directs vers la ville sahraouie.

Elle a considéré le lancement de cette liaison comme un "autre exemple de la complicité de la com-

pagne dans l'occupation illégale du Sahara occidental". La CEAS-Sahara a réitéré "son soutien au travail de promotion et de défense des droits de l'homme mené par toutes les personnes et entités, notamment sur le territoire du Sahara occidental occupé" et exprimé en outre sa solidarité avec les personnes expulsées de manière "injustifiée".

Elle a fait savoir également que le Coordinateur de la CEAS-Sahara avait signalé les incidents

au ministère espagnol des Affaires étrangères. La CEAS-Sahara a réaffirmé qu'elle "continuera à œuvrer pour défendre les droits légitimes du peuple du Sahara occidental, quelle que soit la complexité du contexte".

Elle a fait savoir également que le Coordinateur de la CEAS-Sahara avait signalé les incidents

L'accord aérien UE/Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental (Commissaire européen)

L'accord aérien entre l'Union européenne (UE) et le royaume du Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental, a réaffirmé le nouveau commissaire européen aux Transports et au Tourisme durable, le grec, Apostolos Tzitzikostas.

"Le 3 décembre 2024, lors de la réunion du Forum consultatif sur la politique extérieure de l'UE en matière d'aviation, la Commission a informé les transporteurs de l'UE que, conformément à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, l'accord aérien euro-méditerranéen entre l'UE et le Maroc ne s'applique pas aux liaisons aériennes au départ du territoire d'un Etat membre de l'UE vers le territoire du Sahara occidental", a-t-il écrit dans sa réponse à une question parlementaire.

En effet, la Cour de justice de l'UE (CJUE) a annulé l'application de l'accord aérien UE-Maroc au Sahara occidental.

Dans un arrêt rendu le 30 novembre 2018, la haute juridiction européenne a précisé que le territoire marocain doit être compris comme "faisant référence au zone sur laquelle le Royaume du Maroc exerce la gamme complète des pouvoirs reconnus aux entités souveraines par le droit international, à l'exclusion de tout autre territoire tel que celui du Sahara Occidental".

La Cour a ajouté que l'inclusion du

Sahara Occidental enfreignait les règles du droit international, "notamment le principe d'autodétermination, rappelé à l'article 1er de la charte des Nations unies, et le principe de l'effet relatif des traités", soulignant que "l'Union ne saurait valablement partager une intention du Royaume du Maroc d'inclure le territoire en question dans le champ d'application dudit accord".

Autrement dit, le Sahara Occidental n'est couvert par aucun accord aérien de l'UE.

Il n'y a aucun cadre juridique en place pour régir les services aéropostaux commerciaux entre l'UE et la dernière colonie d'Afrique.

Dans une lettre envoyée, en 2020, par la direction générale de la mobilité et des transports de la Commission européenne au député irlandais Ciaran Cuffe, la Commission européenne a précisé que le Sahara Occidental n'est couvert par aucun accord aérien de l'UE et qu'"aucune négociation n'est envisagée pour inclure le Sahara Occidental dans un accord aérien".

Pourtant, certaines compagnies aériennes de l'UE proposent toujours des vols vers le Sahara occidental, inscrit sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes.

Selon l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW), ces compagnies opèrent "en dehors de tout cadre juridique".

La réponse du commissaire européen risque de soulever l'ire du Makhzen qui exerce, ces derniers mois, de pressions énormes sur le gouvernement espagnol pour obtenir la cession de l'espace aérien du Sahara occidental au profit du Maroc, une question d'une importance stratégique et économique majeure pour l'occupant marocain.

Les avions qui survolent le Sahara occidental, l'une des routes les plus fréquentées par les compagnies aériennes reliant l'Europe à l'Amérique du Sud, sont sous le contrôle des autorités espagnoles et mauritanies du trafic aérien.

Cela inclut également les avions militaires marocains opérant dans cette zone.

"Et c'est là, une des clés de la demande marocaine", expliquent des sources politiques au site d'actualité espagnol "OKDIARIO".

L'Espagne contrôle le trafic aérien au Sahara occidental depuis le centre situé aux îles Canaries et perçoit des frais pour chaque vol surveillé.

Chaque aéronef transitant par cette zone doit informer le Centre de Contrôle de Trafic Aérien de l'aéroport de Gando, où opère également l'armée de l'air espagnole.

Cela inclut aussi les avions militaires marocains qui, "comme le reconnaissent les contrôleurs aériens, ne communiquent pas toujours leurs activités", ajoute le site espagnol.

Les autorités marocaines

ont été atteintes à l'honneur et à l'intégrité physique des femmes qui tentaient de les empêcher de procéder à leur expulsion, indique le commentaire accompagnant la vidéo. Quelques jours plus tôt, une opération similaire avait été menée à "Douar Sidi Benazzouz", une autre localité visée par une décision d'expulsion où des familles ont été sommées de quitter leurs terres qu'elles occupent depuis 90 ans, voire 120 ans pour certaines.

Sur les réseaux sociaux marocains, ce genre de vidéos se multiplie. Depuis la normalisation avec l'entité sioniste et la promulgation d'une loi controversée permettant aux juifs ayant vécu au Maroc de prendre possession de biens immobiliers, des centaines de Marocains ont été ainsi sommés de quitter leurs biens au profit de sionistes qui prétendent en être les propriétaires légaux.

Plusieurs rapports témoignent d'expulsions de familles marocaines de maisons qu'elles possédaient depuis des décennies. Les victimes, pourtant munies de preuves de propriété en bonne et due forme et de quittances de paiement d'impôts, se sont retrouvées devant la menace d'expulsion. Leurs appels au procureur du roi pour intervenir afin de protéger leurs droits sont restés sans réponse.

BURKINA FASO

Plusieurs dizaines de terroristes éliminés dans la première quinzaine de janvier

Plusieurs dizaines de terroristes ont été éliminés durant la première quinzaine du mois de janvier, lors d'une série d'opérations menées par l'armée burkinabé, a rapporté lundi l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Selon l'armée, au cours de la première quinzaine du mois de janvier, les Forces de défense et de sécurité ont combiné offensives terrestres et frappes aériennes contre les terroristes dans plusieurs localités du Burkina Faso, notamment dans les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun (ouest), de l'Est, du Centre-Est, du Sahel et du Nord.

"Des dizaines de terroristes ont été éliminés, un important matériel de guerre récupéré, et des positions stratégiques consolidées", a précisé la même source.

RDC

Deux villes placées sous couvre-feu dans le sud

Un couvre-feu d'un mois a débuté lundi dans deux villes du sud de la République démocratique du Congo en raison de préoccupations sécuritaires dans leurs agglomérations, a indiqué le gouverneur de la province.

Cette mesure concerne les villes de Lubumbashi et Likasi et s'applique chaque jour de minuit à 05H00 locales. Elle a été prise au vu de "la situation préoccupante d'insécurité dans les agglomérations urbaines de Lubumbashi et Likasi, laquelle nécessite la prise de mesures idoines en vue de l'identification des criminels et de leur mise à disposition des services judiciaires", selon un document daté du 20 janvier et signé du gouvernement de la région.

Lubumbashi et Likasi sont situées dans le sud de la RDC, près de la frontière avec la Zambie, dans la province du Haut-Katanga. Pendant le couvre-feu, aucun trafic ne sera autorisé.

SOUDAN DU SUD

16 Soudanais tués dans des violences la semaine dernière

Seize Soudanais ont été tués la semaine dernière dans des violences au Soudan du Sud, où le calme est revenu mais des mesures de protection des réfugiés sont toujours en place, a indiqué lundi la police de ce pays.

Les troubles, jeudi et vendredi derniers, ont été déclenchés par des informations faisant état du meurtre de 29 citoyens sud-soudanais à Wad Madani, dans l'Etat d'Al-Jazira, au Soudan voisin en proie à la guerre.

Une manifestation organisée dans la capitale Juba jeudi soir a dégénéré en pillages de commerces soudanais.

Les violences se sont propagées à travers le pays le lendemain. Les autorités ont dans la foulée instauré un couvre-feu nocturne tandis que le président Salva Kiir appelait "à la retenue".

"Malheureusement, 16 ressortissants étrangers soudanais ont été tués dans 4 Etats", déplorent les autorités, évoquant un nouveau bilan policier sur les violences de jeudi et vendredi. De nombreuses affaires criminelles ont été ouvertes et plusieurs auteurs ont été appréhendés, a ajouté le colonel John Kassara, porte-parole de la police sud-soudanaise, sans donner de chiffres.

Les forces de l'ordre avaient fait état samedi de 12 morts lors de ces violences, parmi lesquels au moins deux Sud-Soudanais. Des centaines de Soudanais ont été mis à l'abri.

APS

MAROC

Les autorités marocaines expulsent brutalement des familles de leurs terres à Zagora pour les offrir aux sionistes

Les autorités marocaines ont une nouvelle fois expulsé brutalement des dizaines de familles de leurs terres, cette fois dans la localité de Tagouint, dans la province de Zagora (Sud), les gendarmes n'ayant pas hésité à malmener des femmes et des personnes âgées pour donner leurs biens aux sionistes. Une vidéo postée sur les réseaux sociaux montre des gendarmes marocains en grand nombre agresser des personnes âgées et des femmes pour les expulser hors de leurs terres.

"Les gendarmes ont

porté atteinte à l'honneur et à l'intégrité physique des femmes qui tentaient de les empêcher de procéder à leur expulsion, indique le commentaire accompagnant la vidéo. Quelques jours plus tôt, une opération similaire avait été menée à "Douar Sidi Benazzouz", une autre localité visée par une décision d'expulsion où des familles ont été sommées de quitter leurs terres qu'elles occupent depuis 90 ans, voire 120 ans pour certaines.

"Nous n'avons pas où aller. S'ils veulent détruire la maison sur nos têtes, qu'ils le fasse. On ne bou-

gera pas", a déclaré un habitant. Une dame s'est insurgée, quant à elle, contre ces ordres de libérer les lieux qui la "jetteront, avec les enfants, à la rue", faisant part de sa décision de "rester sur place quoi qu'il en coûte".

Sur les réseaux sociaux marocains, ce genre de vidéos se multiplie. Depuis la normalisation avec l'entité sioniste et la promulgation d'une loi controversée permettant aux juifs ayant vécu au Maroc de prendre possession de biens immobiliers, des centaines de Marocains ont été ainsi sommés de quitter leurs biens au profit de sionistes qui prétendent en être les propriétaires légaux.

Plusieurs rapports témoignent d'expulsions de familles marocaines de maisons qu'elles possédaient depuis des décennies. Les victimes, pourtant munies de preuves de propriété en bonne et due forme et de quittances de paiement d'impôts, se sont retrouvées devant la menace d'expulsion. Leurs appels au procureur du roi pour intervenir afin de protéger leurs droits sont restés sans réponse.

PALESTINE

Cisjordanie : les agressions sionistes font partie de la guerre d'extermination adoptée par l'occupant (présidence palestinienne)

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a condamné les agressions continues de colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, les qualifiant de "partie intégrante" de la politique d'extermination adoptée par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien.



"Ces crimes commis par les milices terroristes des colons et l'armée d'occupation faisaient partie de la poursuite de la guerre d'extermination menée par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, visant ses lieux saints et ses biens", a-t-il déclaré dans un communiqué relayé mardi par l'agence de presse Wafa.

Il a ajouté que "le gouvernement sioniste d'extrême-droite tentait d'entraîner la Cisjordanie dans un affrontement global par

cette guerre silencieuse qu'il mène, dans le but d'intensifier et de créer un climat de violence et de tension", estimant que la décision de lever les sanctions contre les colons les encourageait à commettre davantage de crimes.

M. Abu Rudeineh a dénoncé, dans ce contexte, notamment les récentes attaques des colons terroristes protégés par l'armée d'occupation contre les villages de Funduq, de Jinsafot et d'Amatin dans la province de

Qalqilya, en Cisjordanie, accompagnées de la mise en place par l'armée d'occupation de nombreuses barrières militaires et de portes en fer à l'entrée des villes et des villages, dans le but de couper les liens avec la Cisjordanie.

Lundi, la diplomatie palestinienne a vigoureusement dénoncé les agressions continues de colons sionistes contre des Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie, appelant la communauté internationale à forcer l'entité sioniste à mettre un terme à ces pratiques.

De son côté, le président du Conseil palestinien, Rawhi Fatouh, après avoir condamné les violations répétées de colons sionistes, a indiqué que "ces crimes terroristes s'inscrivaient dans le contexte d'une escalade systématique du gouvernement de l'entité sioniste d'extrême droite, qui a permis aux extrémistes de violenter et d'agresser la population de la Cisjordanie occupée".

Cisjordanie occupée : au moins 20 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, au moins 20 Palestiniens, dans plusieurs gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, indique un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Parmi les personnes appréhendées figurent une journaliste, une femme, deux frères et d'anciens prisonniers, précise le communiqué, relevant que les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Qalqilya, Ramallah et Na-

plouse. Les forces d'occupation continuent de mener des opérations d'enquêtes sur le terrain (en Cisjordanie occupée), dont le rythme s'est récemment intensifié, ajoute la même source.

Dans ce contexte, l'armée sioniste a mené lundi des enquêtes sur le terrain ayant concerné des dizaines de jeunes dans les villes d'Azzoun et de Beit Fourik, accompagnées d'abus généralisés, d'agressions et de menaces, en plus d'actes de sabotage et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Ghaza : l'acheminement de l'aide à un rythme soutenu pourrait prendre du temps, prévient l'IRC

Le Comité international de secours (IRC) a souligné que l'arrivée d'aide humanitaire à Ghaza, soumise à plus de 15 mois d'agression sioniste, pourrait prendre du temps à s'intensifier, alors que les camions ont effectué lundi leur deuxième journée de livraisons depuis le début du cessez-le-feu.

L'accord entre le mouvement de résistance palestinien Hamas

et l'entité sioniste prévoit que 600 camions chargés d'aide soient autorisés à entrer à Ghaza chaque jour pendant la première phase du cessez-le-feu de six semaines, dont 50 transportant du carburant. "C'est un grand pas en avant", a déclaré le directeur général du comité, David Miliband cité par des médias.

Mais "je crains que cela prenne du temps. Nous voulons

accélérer le rythme le plus rapidement possible". Il a précisé que l'IRC à Ghaza se concentre particulièrement sur l'eau et l'assainissement, la protection de l'enfance et d'autres soins de santé.

Miliband a indiqué que des fonds étaient également nécessaires pour une réponse durable à Ghaza, "car il s'agit d'une urgence massive".

Ghaza: une experte de l'ONU sur la torture salue l'accord de cessez-le-feu

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur la torture, Alice Jill Edwards, a salué lundi l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, appelant à des enquêtes "indépendantes" et "impartialles" sur les violations commises par l'entité sioniste durant sa guerre génocidaire contre l'enclave palestinienne.

"C'est un jour que beaucoup attendaient", a déclaré Edwards dans un communiqué au sujet de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste. Elle a souligné que la première phase de l'accord "permet à de nombreux Palestiniens de rentrer chez eux et à l'aide humanitaire d'urgence d'être acheminée".

Cette avancée cruciale pourrait offrir une chance de paix et de justice durables après une période d'immenses souffrances". Elle a réclamé, dans ce contexte, "des enquêtes indépendantes et

impartialles sur toutes les violations présumées". "Cet accord est une première étape importante (...) S'il est pleinement mis en œuvre, il pourrait marquer le début d'une trêve durable et le début d'un processus vers une paix durable et juste", a estimé M. Edwards.

Le rapporteuse onusienne a réitéré en outre la nécessité de "continuer à faire preuve de vigilance concernant le traitement des détenus palestiniens (détenus par l'entité sioniste)".

"Ils doivent être traités avec humanité et dignité à tout moment, et toutes les personnes détenues arbitrairement doivent être libérées", a-t-elle plaidé, ajoutant qu'elle continuera à faire part aux autorités sionistes de ses préoccupations concernant les allégations crédibles de torture et de mauvais traitements, ainsi que de sa demande d'inspection des centres de détention.

VIOLENCES DES GUÉRILLAS EN COLOMBIE

Le président Petro déclare l'état d'urgence

Le président colombien Gustavo Petro a déclaré lundi l'état d'urgence en réponse aux affrontements entre guérillas en différents points du pays qui ont fait plus de 100 morts et 20.000 déplacés en moins d'une semaine.

"L'état d'urgence interne et l'état d'urgence économique ont été déclarés", a-t-il indiqué sur les réseaux sociaux, donnant ainsi le feu vert au gouvernement pour prendre des mesures extraordinaires, débloquer des ressources financières ou restreindre la mobilité.

La frontière avec le Venezuela, le sud amazonien et une zone du nord de la Colombie subissent l'offensive d'organisations qui se disputent le contrôle du territoire et les routes du narcotrafic dans le pays.

Depuis jeudi, une attaque sanglante de la guérilla de l'ELN contre des dissidents rivaux de la défunte guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et la population civile dans la région du Catatumbo (nord-est), à la frontière avec le Venezuela, a fait au moins 80 morts et quelque 20.000 déplacés, selon l'armée.

Avec plus de 50.000 hectares de cultures de coca, le Catatumbo, dans le département de Norte de Santander, est un symbole de la guerre interne qui a fait plus de 9,5 millions de victimes en six décennies.

Dans le sud du pays, ce sont des affrontements entre des factions opposées des dissidents des FARC - qui ont refusé l'accord de paix de 2016 et repris les armes - qui ont fait au moins 20 morts lundi dans le département amazonien de Guaviare.

"Il y a 20 morts et les corps ont été emmenés à la morgue de Villavicencio", une ville proche, a déclaré un responsable du ministère de la Défense.

Pour l'heure aucun combat n'a opposé l'armée colombienne aux différents groupes rebelles.

Quelque 5.000 soldats ont été déployés dans le Catatumbo mais les autorités disent se concentrer sur l'aide aux populations menacées et plus de 230 personnes ont été évacuées par hélicoptères, y compris des enfants.

Mais une "deuxième phase" a été annoncée, devant engager des soldats dans les zones critiques pour repousser les insurgés.

Depuis jeudi dans le Catatumbo des centaines de personnes ont fui vers le Venezuela et Caracas a activé une "opération spéciale" pour s'occuper des déplacés dans deux municipalités limitrophes.

Du côté colombien de la frontière, plusieurs villes et villages comme Tibú accueillent des milliers de personnes dans des abris improvisés, gardés par des militaires.

"Nous avons aidé à la sécurité et la logistique et plus de 19.800 personnes ont été accueillies dans des refuges", a déclaré à la presse le général Erik Rodriguez.

Selon un responsable colombien, les morgues du département du Norte de Santander sont saturées à 250%.

L'état d'urgence intérieur, autorisé par la Constitution, peut être autorisé pour une "période maximale de 90 jours, et prorogé jusqu'à deux périodes égales, dont la seconde requiert un avis préalable et favorable" du Parlement, selon la Constitution.

CHINE

Plus de 94 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles en 2024

Au total, 94,13 millions de personnes en Chine ont été touchées par des catastrophes naturelles en 2024, ont déclaré lundi le bureau de la commission nationale pour la prévention et la réduction des catastrophes et les secours et le ministère de la Gestion des urgences.

L'année dernière, au total, 856 personnes ont été tuées ou portées disparues à la suite de catastrophes naturelles, 3,65 millions de personnes ont été relogées d'urgence, 64.000 maisons se sont effondrées et 832.000 maisons ont été endommagées, selon un communiqué des deux autorités.

Les pertes économiques directes dues aux catastrophes naturelles en 2024 se sont élevées à 401,11 milliards de yuans (environ 55,8 milliards de dollars), précise le communiqué.

Selon le document, en 2024, les inondations, les catastrophes géologiques, les typhons et les catastrophes naturelles causées par la grêle, le gel et la neige ont été les principales catastrophes naturelles survenues en Chine, tandis que les sécheresses, les séismes, les feux de forêt, les feux de prairie et les tempêtes de sable ont également touché le pays à divers degrés.

ORAN

Opération de reconstruction du monument historique "porte du caravanséral"

La structure chargée des travaux de reconstruction du monument historique "porte du caravanséral", situé dans le parc "Abdelhamid Ben Badis" du vieux quartier "Sidi El Houari" à Oran, a été récemment désignée.



Ce monument est inscrit sur la liste du patrimoine national, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la culture et des arts. Le projet de reconstruction devra durer cinq mois, dans le but de préserver ce patrimoine historique et de contribuer au renforcement du tourisme intérieur dans la capitale de l'Ouest du pays, a souligné le responsable du service du patrimoine, Djamel Barka. Une enveloppe financière de 30 millions de dinars a été allouée à la reconstruction des

éléments de "la porte du caravanséral", selon la même source, précisant qu'un bureau d'études a également été choisi pour suivre l'exécution du projet, dont les travaux seront bientôt lancés, après la finalisation des démarches administratives nécessaires.

La "porte du caravanséral", également connue sous le nom de "porte des caravanes du palais", fait partie des vestiges anciens d'Oran et se distingue par son architecture de style arabo-islamique.

Il était à l'origine la porte de l'auberge des caravanes, construite en 1848, couvrant une superficie de plus de 4.000 mètres carrés. Après avoir été transformé en hôpital "Saint-Lazare", utilisé lors de l'épidémie de choléra à Oran, il a été détruit en 1883. Le portail a ensuite été transféré au parc "Abdelhamid Ben Badis" (ex-Létang) en 1955, selon des sources historiques. A noter qu'Oran possède plusieurs portes historiques et archéologiques, telles que "Bab Canastel", qui est l'une des portes de la ville, ainsi que "Bab Espagne" et "Bab El Marsa" (Santon), toutes classées au patrimoine national.

MÉDÉA

Mise en service de la salle de cinéma Ahmed Cherif Kortbi à Berrouaghia

La salle de cinéma de Berrouaghia, baptisée au nom du compositeur Ahmed Cherif Kortbi, décédé en 2010, a été mise en service, lundi, après des travaux de rénovation, lors d'une cérémonie organisée en présence du wali Djilali Doumi.

"La mise en service de cet établissement culturel s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien à l'industrie cinématographique promue par les hautes autorités du pays", a indiqué le wali, en marge de cette cérémonie.

D'une capacité de 314 places, la salle de cinéma de Berrouaghia représente un "grand acquis pour le secteur de la culture, mais également pour les professionnels et les amateurs du 7e art", a-t-il dit.

Une dotation financière de l'ordre de 60 millions de DA a été injectée dans les travaux de rénovation

qui ont duré plusieurs mois, a expliqué pour sa part, la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua, précisant qu'une partie des fonds alloués à ce projet a été réservée à l'acquisition d'équipement de sonorisation et de projection.

L'exploitation de cette salle de cinéma, restée fermée pendant de longues années, va contribuer à diversifier le champ d'animation culturelle local et à stimuler l'activité cinématographique et audiovisuelle au niveau de la région", a souligné Mme. Gaoua. Né en 1937 à Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, Ahmed Cherif Kortbi a rejoint, avant l'indépendance, la Radio nationale où il avait travaillé comme musicien, puis compositeur, et avait dirigé, ensuite, l'orchestre de la radio.

Il avait composé la musique de "

Min Adjlika ichna ya watani ", et également celles du film "Rib El-Djanoub " (Vent du sud) et de la fresque cinématographique sur le héros de la résistance populaire "Bouamama".

Il a aussi coopéré avec de grandes stars de la chanson algérienne, à l'instar de Lamari, Seloua, Nadia Benyoucef et Warda El Dzairia.

A noter que la wilaya de Médéa comptait, jusqu'à la fin des années 80, sept salles de cinéma localisées à Berrouaghia, Ksar-El-Boukhari et Médiéa.

Cette dernière disposait, à elle seule, de quatre salles, devenues inexploitables faute de moyens financiers pour leur remise en l'état et leur gestion, à l'exception de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia.

THÉÂTRE

La générale de la pièce "Ech'Chabih" présentée

La générale de la pièce de théâtre "Ech'Chabih" (le sosie), une mise en garde contre les risques irrémédiables du développement incontrôlé de l'intelligence artificielle et des technologies numériques a été présentée samedi soir devant un public relativement nombreux.

Produit et accueilli par le Théâtre national Mahieddine-Bachir (TNA), le spectacle, mis en scène par Aissa Djekati sur un texte de Mustapha Bouri, attire également l'attention des parents sur un autre péril, celui de l'addiction quasi certaine de leurs enfants aux écrans des téléphones portables et des tablettes numériques, s'ils continuent à ignorer de tels dangers existentiels.

D'une durée de 70 mn, "Ech'Chabih", raconte l'histoire d'un chercheur dans le domaine des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, qui s'est secrètement créé son propre sosie et que celui-ci aurait commis plusieurs crimes, laissant son créateur devant l'obligation de répondre devant la loi de crimes qu'il n'a pas commis.

Cette incapacité à contrôler les conséquences de ses propres recherches a été appuyée par le metteur en scène à travers les chorégraphies d'Aissa Chouat dans la mise en mouvement des comédiens, agissant sur l'aspect biomécanique de leur jeu, les faisant apparaître au public comme de véritables automates, une manière pour lui d'insister sur l'éventualité de vivre une déception de la rationalité scientifique imprévue par l'intelligence humaine.

Cette mise en garde est d'autant plus

soulignée, que le spectacle se termine avec la transformation de tous les personnages, habillés par Mustapha Chaïb, en automates, témoins de tout humanisme, laissant pour unique personnage original et authentique, le chercheur, stupéfait par le désastre dont il est responsable et que ses calculs, aussi rationnels qu'ils eussent été n'ont pu prévoir.

Servi par une quinzaine de comédiens entre anciens et nouveaux talents, dont Aissa Chouat, Hadjla Khelladi, Fouzia Brahim, Toufik Rabhi, Brahim El Khalil Chentoufa, Leila Benatia et Maïssa Ben Aissa, le spectacle a usé des registres des théâtres, réaliste, expérimental et scientifique, ou encore comique, offrant aux artistes prestataires la possibilité d'occuper tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, exécutés dans l'Arabe académique. Œuvre de Mohamed Laïd Hallis, la scénographie, de conception multifonctionnelle, faite de, blocs amovibles traversés par des faisceaux lumineux futuristes, multicolores et feutrés et de plaques électroniques et circuits intégrés, aura été d'un apport concluant au spectacle car suggérant des manipulations et des expériences sur l'intelligence artificielle et des processus de hautes technologies de pointe, dans les atmosphères glaciales et secrètes des grands laboratoires.

L'ambiance feutrée, voire sombre créée par un éclairage de circonstance, a appuyé la dualité entre, manipulations scientifiques reposant sur un protocole supposé logique et rationnel et incertitudes des

conséquences échappant à tout contrôle et à la maîtrise de la pensée humaine. Le spectacle a également été soutenu par un choix de bruitages et de corpus musicaux judicieusement créés par le génial Zakari Bensaleh, qui a réussi à bien illustrer la gestuelle et les mouvements des personnages automates, sur un fond fait de nappes sonores planantes et des cadences rythmiques saccadées, évoquant l'inquiétude,

tude, la perte de contrôle et la peur du néant, autant d'éléments sur la bande son qui ont bien servi les atmosphères de la trame dans ses différentes situations.

Al'issue du spectacle, le public, tenu en haleine durant tout le déroulement de la trame, a longtemps applaudi, les comédiens, le metteur en scène, et l'ensemble du personnel technique et artistique.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa

Direction Générale

NIF : 000216001808337

Division Achats, Moyens & Patrimoine

Direction Administration Des Marchés

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance »,

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance », paru le 31 Décembre 2024 dans la presse nationale ((EL HAYAT, DKNEWS) relatif à « Modernisation de la solution DNS cache d'Algérie Télécom, y compris la formation, support technique et maintenance », que la date de dépôt des offres prévue pour le 29/01/2025 est prorogée au 17/02/2025 de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02 18083

Capital social : 115 000 000 DA Email :

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

www.algerietelecom.dz

contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

ONU - ÉDUCATION

L'IA ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines de l'apprentissage (ONU)

L'intelligence artificielle doit permettre aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe, et ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage, selon le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres.



"Nous devons veiller à ce que l'intelligence artificielle permette aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe et à d'autres outils d'apprentissage", indique M.

Guterres a également souligné que l'IA "ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage".

"Aujourd'hui, l'évolution rapide de la technologie - comme l'intelligence artificielle - offrent d'immenses possibilités pour accompagner les élèves de tous âges tout au long de leur parcours", ajoute-t-il, avertissant toutefois, que "ces gains considérables ne vont pas sans des risques redoutables".

Pour le chef de l'ONU, à mesure que les systèmes fondés sur l'IA deviennent plus puissants, "le décalage entre l'intention humaine et les impacts

d'une action automatisée pourra bien s'accentuer.

Le thème de la Journée internationale de l'éducation axera cette année sur "L'IA et l'éducation : préserver l'autonomie dans un monde automatisé", proposant une réflexion sur le pouvoir de l'éducation pour permettre aux personnes et aux communautés de naviguer, de comprendre et d'influencer le progrès technologique.

A cet égard, M. Guterres appelle à veiller à ce que tous les utilisateurs et utilisatrices soient dotés des outils et des connaissances nécessaires pour utiliser intelligemment cette technologie, "dans un souci de sécurité et d'éthique".

Il rappelle en outre, que le Pacte numérique mondial, adopté au mois de septembre 2024, "prévoit d'autres mesures essentielles pour que l'humanité garde le contrôle du développement et de la gouvernance de l'intelligence artificielle, plutôt qu'elle ne le perde au profit de cette dernière".

INDE

Amarrage "historique" de deux satellite en orbite

L'agence spatiale indienne a annoncé avoir réussi à amarrer deux petits satellites en orbite, un succès salué comme "historique" et crucial pour ses projets de mission lunaire et de station spatiale.

"Amarrage des deux engins réussi! Un moment historique", s'est réjouie l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) dans un message diffusé sur les réseaux sociaux.

Avec ce succès, l'Inde est devenu le quatrième pays au monde à réussir une opération d'amarrage en orbite, une prouesse technique jusque-là réalisée par les seuls Russie, Etats-Unis et Chine.

Les deux petits engins de 220 kg chacun avaient été expédiés dans l'espace le 30 décembre par une fusée indienne PSLV-60 depuis le pas de tir de Sriharikota, sur la côte est de l'Inde.

Retardé pour des raisons techniques, la manœuvre a commencé le 12 janvier, alors que les deux satellites volaient à plus de 28.000 km/h à 470 km au-dessus de nos têtes.

Cette mission SpaDeX visait à "développer et expérimenter la technologie nécessaire à un rendez-vous, un amarrage et un désamarrage de deux petits engins spatiaux", a rappelé l'ISRO.

Cette technologie devrait être utilisée par l'agence spatiale indienne pour la mission Chandrayaan-4, prévue en 2028, qui doit ramener sur Terre une poignée d'échantillons lunaires.

ESPACE

La mégafusée Starship d'Elon Musk décolle pour un nouveau vol test

La fusée la plus grande jamais construite, Starship, actuellement développée par l'entreprise SpaceX d'Elon Musk pour aller sur la Lune et Mars, a décollé jeudi au Texas pour un nouveau vol d'essai, selon une retransmission vidéo.

Starship s'est élancée dans les airs peu après 16H37 locales (22H37 GMT), un décollage qui survient le même jour que le premier lancement de la fusée New Glenn de son concurrent Blue Origin, qui a été un succès.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d' Illizi

Direction des Equipements Publics

NIF : 000133019000854

MISE EN DEMEURE N : 01

Enterprise des travaux de construction dans ses différentes phases Chaim Farid sise à nouvelle zone urbaine wilaya d'ILLIZI, titulaire du marché N°82/2024 approuvé en date du: 09/07/2024, relatif à la réalisation d'un collège Base 06/200 lits à Illizi

Lot 05 : bloc intérnat+ bloc services + aménagement extérieure (4eme tranche)

Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° : 54/2024 en date du 12/08/2024.

Vu la correspondance N : 2285/DEP/2024 en date du : 30/09/2024 pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux et fournir la composition du béton et contrat d'assurance de chantier.

Vu la correspondance N : 2376/DEP/2024 en date du : 20/10/2024 pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux et fournir la composition du béton et contrat d'assurance de chantier.

Vu la correspondance du CTC N 41/2025 en date du 06/01/2025 il a été constaté que les travaux a l'arrêt.

Vu que l'entreprise n'a fourni aucun effort pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux.

Vu que l'entreprise non respecter les closes du marché et ne répond pas a déférents correspondance.

Enterprise des travaux de construction dans ses différentes phases Chaim Farid est mise en demeure pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux, dans un délai de 08 jours et ce à compte de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faute de quoi des mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur seront prise à l'encontre de l'entreprise

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
دائرة برج منابع
بلدية برج منابع

إعلان عن توظيف

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي ببلدية برج منابع عن فتح توظيف عن طريق المسابقة على أساس الشهادة للالتحاق
ببردية: طبيب بيطري للإدارة الألية حسب الجدول التالي:

الجريدة	نقطة التوظيف	شروط الالتحاق	الشخص المطلوب	عدد المتประสง	شروط أخرى
طبيب بيطري للإدارة الألية	شهادة طبيب بيطري أو شهادة معادلة لها.	/	شهادة طبيب بيطري أو شهادة معادلة لها.	01	إقليم داخل إقليم وخارج بومرداس

يجب أن يحتوي ملفات الترشح مسابقة التوظيف على الوثائق التالية:

طلب خطي

- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.

- بطاقة إقامه في القسم وثيقة بومرداس

- نسخة من شهادة أو الشهادة المطلوبة مرقمة بكشف النقاط المتعلق بالمسار الدراسي أو التكوين.

- شهادة عمل إن وجدت ثبت الخبرة المطلوبة من قبل المترشح.

- استمارة معلومات يتم ملؤها من طرف المترشح.

يجب على المرشحين المقبولين بيانيا في مسابقة التوظيف قبل التعيين في الوظيفة المراد الالتحاق بها ، إتمام ملفاتهم

الإدارية بجميع الوثائق التالية:

- نسخة من شهادة إقامه وثيقة التخرج اتجاه القدرة الوطنية.

- مستخرج من شهادة الميلاد.

- شهيدان طبيان (الطب العام وطب الأمراض المدرسية).

- صورتان شهيدتان

تحدد أجال إرسال أو إيداع الملفات في مدة لا تتجاوز 15 يوم عمل ابتداء من تاريخ أول إعلان في الصحفة المكتوبة

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 1

Une légende du tennis, "Yoyo" Johann Arnaldo, meurt en direct sur le court lors du tournoi de New York. Elsbeth, qui observe l'enquête de l'unité des Affaires Sensibles, alertée par l'attitude étrange de Cliff McGrath, le père et l'entraîneur de l'adversaire de Yoyo, soupçonne qu'il s'agit d'un homicide. Son implication dans l'enquête menée par le lieutenant Smullen va révéler les dessous peu glorieux du tennis professionnel et permettre de confondre Cliff, dépassé par ce qu'il a mis en oeuvre pour assurer à son fils la victoire et la gloire.

france 2 21:10

Made in France
Saison 1

Olympe, qui vient d'affronter la colère d'Olivier à propos de l'embauche de Rita, doit absolument obtenir les esquisses du nouveau sac Vallières de la part d'Arane afin de rassurer les investisseurs impatients. Mais elle découvre que le designer est en panne d'inspiration. Alors qu'Olympe pense pouvoir compter sur Rita pour le pousser à créer, cette dernière lui annonce qu'elle doit se rendre à des obsèques dans la famille d'Olivier. Olympe demande alors à Rita de prendre en photo les sacs des femmes présentes aux obsèques dans l'espoir d'inspirer Arane.

france 3 21:10

Des racines et des ailes

& DES RACINES
& DES AILES

Gabrielle Sandraz, journaliste, s'est installée dans une belle demeure sur les hauteurs de Brides-les-Bains. Son mari Georges, qui s'est enfui du village il y a dix ans après avoir été accusé de meurtre, est retrouvé mort. Gabrielle ne se remet pas de cette brutale disparition. Le commandant Julien Forest, 45 ans, est chargé de l'enquête dans cette petite station thermale apparemment tranquille. Il connaît bien Gabrielle. Ils vont faire équipe pour mener les investigations. Mais dans cette vallée de Savoie, la loi du silence règne...

CANAL+ 21:07

Football : Ligue des champions



Pour avoir un avenir dans la compétition, Ousmane Dembélé et les Parisiens doivent impérativement prendre des points ce soir, pour leur dernier match à domicile de la phase de Ligue de la C1. Après la 6e journée, le PSG pointait à la 25e place du classement et était virtuellement éliminé. Pour espérer se qualifier pour les play-offs de la nouvelle formule de la Ligue des champions, les champions de France visent les trois points de la victoire. La tâche s'annonce toutefois difficile face aux Citizens de Pep Guardiola qui ont le même objectif. Après une fin d'année 2024 difficile, les Mancuniens viennent se relancer dans la capitale.

M6 21:10

Le tatoueur
d'Auschwitz
Saison 1

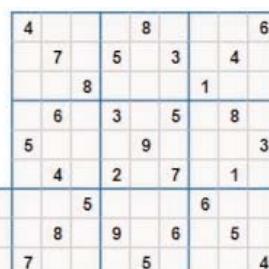
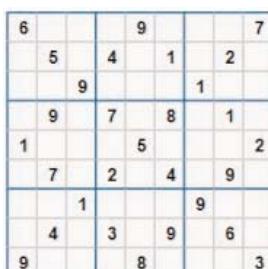
En 2003, à Melbourne, Lale Sokolov, un vieil homme, fait appel à Heather, une écrivaine, pour écrire l'histoire de sa vie et son expérience dans le camp d'Auschwitz. L'histoire commence en 1942, en Slovaquie. Lale, jeune juif, est témoin de violences politiques contre les siens, suite aux lourdes restrictions imposées par le gouvernement slovaque. C'est alors que chaque famille juive est contrainte à laisser l'un de ses membres à disposition du gouvernement pour une mission de travail. Lale se porte volontaire pour protéger sa famille. Il embarque dans un train en direction du plus grands des camps de concentration.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2426

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

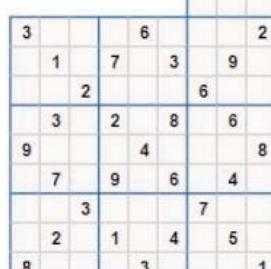
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

1 - Pièce de viande
2 - Déplaceront une pièce provisoirement sur l'échiquier
3 - Rossée - fin d'infinitif
4 - Aéroport parisien
5 - Grosse mouche - Chevalier de Tonnerre
6 - Règle - Maréchal de France
7 - Cardinal - Prénom de voleur
8 - Halogènes - Métal de pépite
9 - Produit alimentaire - Trou du moulin
10 - Capitaux

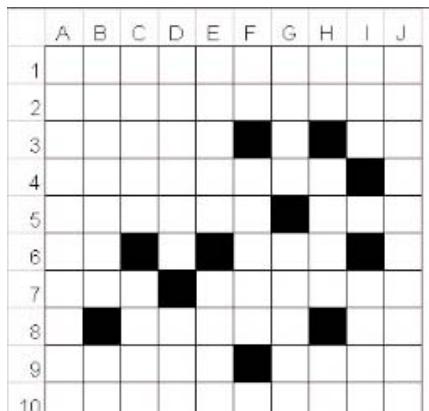
A - Vêtement d'enfant
B - Trés aimées - Traditions
C - Glorifiés - Gestes automatiques
D - Saillie charnue - Monnaie à Oslo
E - Obtempérer - Ville du Yémen
F - Personnel - Sorte
G - Chef-lieu de l'Orne - Ouvrage littéraire
H - Divine génisse - Mouvement extrême - Symbolo
I - Point de la rose - Occasion de prendre une bûche
J - Extérieures



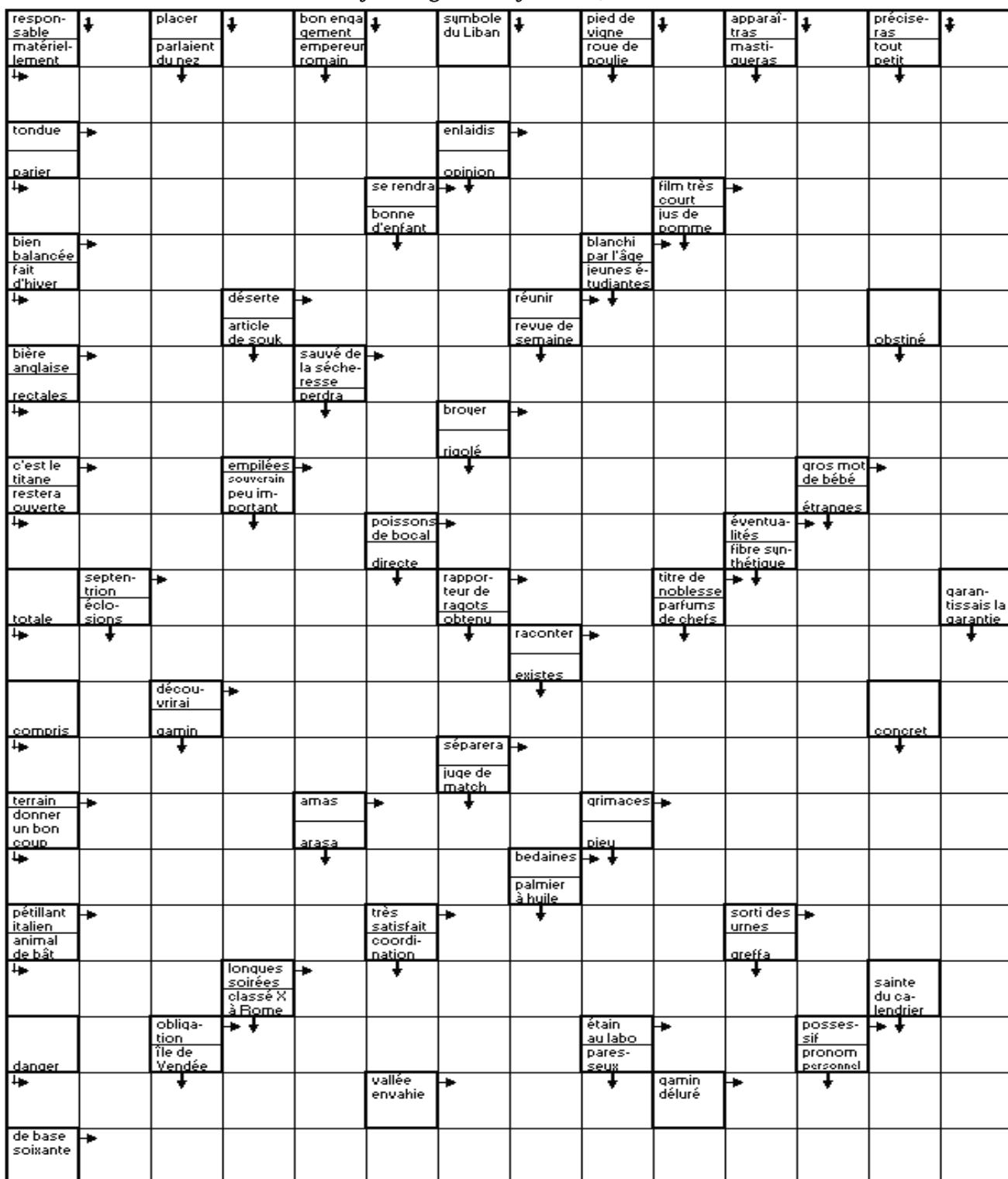
Zenreurs



Mots croisés N°2426



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1126



Solution

Sudoku n°2426

6 1 2 8 9 3 5 4 7	4 5 1 7 8 9 3 2 6	9 3 8 6 2 5 1 3 4	6 7 2 5 1 3 9 4 8	1 6 9 3 4 5 7 8 2	5 2 7 8 9 1 4 6 3	8 4 3 2 6 7 5 1 9	3 4 6 8 5 9 7 8 3	2 1 5 4 3 8 6 9 7	9 7 5 3 8 4 9 7 6	5 2 7 8 9 1 4 6 3	8 4 3 2 6 7 5 1 9	3 2 9 5 8 4 6 7 1	7 4 6 1 3 9 5 2 8	1 8 5 7 6 2 4 3 9
3 8 7 4 6 5 1 2 9	4 9 3 8 6 7 9 2 4	5 1 8 4 3 7 6 9 2	2 7 9 1 5 6 3 4 8	4 3 6 2 8 9 5 1 7	6 9 5 8 4 3 2 7 1	7 2 4 5 9 1 8 6 3	3 8 1 6 7 2 4 5 9	6 7 2 5 1 3 9 4 8	9 3 8 6 2 5 1 3 4	1 6 9 3 4 5 7 8 2	5 2 7 8 9 1 4 6 3	8 4 3 2 6 7 5 1 9	3 2 9 5 8 4 6 7 1	7 4 6 1 3 9 5 2 8
6 1 5 2 3 8 9 4	6 2 7 1 5 3 7 6 8 2 4	7 5 3 2 1 4 8 5 6 3	8 5 1 9 4 2 3 1 5 7 8 6	9 6 7 1 8 2 4 5 3	2 1 8 7 9 6 1 5 2 8	3 2 9 5 8 4 6 7 1	7 4 6 1 3 9 5 2 8	1 8 5 7 6 2 4 3 9	3 8 7 4 6 5 1 2 9	4 9 3 8 6 7 9 2 4	5 1 8 4 3 7 6 9 2	2 7 9 1 5 6 3 4 8	4 3 6 2 8 9 5 1 7	6 9 5 8 4 3 2 7 1
4 9 2 8 5 1 6 3 7	8 5 1 9 4 2 3 1 5 7 8 6	9 6 7 1 8 2 4 5 3	2 1 8 7 9 6 1 5 2 8	3 2 9 5 8 4 6 7 1	7 4 6 1 3 9 5 2 8	1 8 5 7 6 2 4 3 9	3 8 7 4 6 5 1 2 9	4 9 3 8 6 7 9 2 4	5 1 8 4 3 7 6 9 2	2 7 9 1 5 6 3 4 8	4 3 6 2 8 9 5 1 7	6 9 5 8 4 3 2 7 1	7 2 4 5 9 1 8 6 3	3 8 1 6 7 2 4 5 9
5 3 4 2 7 8 1 6 9	6 1 8 4 3 7 6 9 2	2 7 9 1 5 6 3 4 8	4 3 6 2 8 9 5 1 7	6 9 5 8 4 3 2 7 1	7 2 4 5 9 1 8 6 3	3 8 1 6 7 2 4 5 9	6 1 8 4 3 7 6 9 2	2 7 9 1 5 6 3 4 8	4 3 6 2 8 9 5 1 7	6 9 5 8 4 3 2 7 1	7 2 4 5 9 1 8 6 3	3 8 1 6 7 2 4 5 9	6 1 5 2 3 8 9 4	7 5 3 2 1 4 8 5 6 3

Mots Croisés n°2426

Horizontalement

- 1: Ballottine - 2 : Adouberont - 3 : Rouée - ER
 4 : Brétigny - 5 : Oestre - Eon - 6 : Té - Ney
 7 : Est - Arsène - 8 : Iodes - Or
 9 : Sucre - Abée - 10 : Essentiels
 Verticalement
 A : Barboteuse - B : Adorées - Us - C : Loués - Tics
 D : Luette - Ore - E : Obéir - Aden - F : Te - Genre
 G : Trun - Essai - H : Io - Yéyé - Be
 I : NNE - Noël - J : Etrangères

Grille géante n°1126

D	C	A	C	C	P	S	F	I	N	A	C	I	E	R	M	E	N	T
R	A	S	E	E	D	P	R	A	I	M	I	S	E	R	A	I	C	L
M	I	S	E	R	I	R	A	C	L	P	I	O	N	E	C	H	E	N
G	I	R	O	N	D	E	C	H	E	N	U	G	E	L	N	U	E	L
A	N	A	L	E	N	E	R	H	Y	D	R	A	T	E	A	L	E	R
A	N	A	L	E	N	E	E	C	R	A	S	E	R	A	N	A	E	R
T	I	I	G	E	R	B	E	E	S	N	A	B	E	R	A	I	D	S
B	E	E	R	A	I	D	E	S	C	A	S	B	E	R	A	O	D	U
N	O	R	D	O	N	D	O	N	D	O	D	E	N	E	E	N	R	E
E	N	T	E	R	E	N	E	R	E	N	R	E	E	N	E	N	R	E
A	P	S	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	P	S	S	I
A	P	S	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	P	S	S	I
P	I	G	E	A	I	I	S	O	L	R	A	I	E	R	A	I	E	R
P	I	G	E	A	I	I	S	O	L	R	A	I	E	R	A	I	E	R
S	O	L	T	A	S	M	O	U	E	S	A	S	S	E	S	S	E	S
A	S	S	E	N	E	R	P	A	N	S	E	S	S	E	S	S	E	S
A	S	T	I	B	E	A	T	E	L	E	S	S	E	E	S	S	E	S
A	N	E	V	E	I	L	E	E	S	S	E	S	S	E	S	S	E	S
C	D	E	T	T	E	S	N	S	A	S	S	E	S	S	E	S	S	E
P	E	R	I	L	R	A	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
S	E	X	A	G	S	I	M	A	L	A	L	A	L	A	L	A	L	A

SPORT SCOLAIRE

Quatre candidats en lice pour la présidence de la FASS

Quatre candidats postulent à la présidence de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS) en prévision de l'Assemblée générale élective de cette instance prévue pour samedi prochain au complexe sportif Miloud-Hadfi à Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la FASS.

A ce propos, la commission des candidatures a précisé qu'il s'agit de l'actuel président, dont le mandat arrive à terme, Abdelhafid Izem, du président de la Ligue de Bouira, Ali Merah, du directeur technique national, Rachid Hafsaoui, et du secrétaire général de la Ligue d'Alger, Ahmed Mechiane.

Dans le même contexte, la commission des candidatures a reçu 29 dossiers de candidats briguant un mandant au sein du bureau exécutif de la FASS, et qui ont été tous acceptés, parmi lesquels ceux de huit anciens membres du bureau exécutif de la même instance, souligne-t-on.

Les futurs élus de la FASS auront de grandes missions durant le nouveau mandat olympique, car ils porteront la responsabilité de redorer le blason du sport dans le milieu scolaire, un secteur auquel les

autorités publiques accordent une attention particulière, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

D'autre part, les activités du tournoi nord-africain du football scolaire (filles et garçons) débuteront, mercredi au stade Miloud-Hadfi d'Oran, avec la participation de trois sélections maghrébines, dont l'Algérie.

Les deux équipes algériennes dans les deux catégories garçons et filles joueront les deux matchs d'ouverture de cette épreuve, réservée aux moins de 15 ans, à partir de 9h30 pour les garçons et à 11h00 pour les filles.

La compétition sera clôturée, vendredi prochain, par les deux dernières rencontres entre l'Algérie et la Tunisie dans les deux catégories également.

Le vainqueur de ce championnat, qui se déroule sous



l'égide de l'Union nord-africaine de football, se qualifiera

pour la phase finale du championnat africain du football scolaire programmée en mars prochain en Côte d'Ivoire.

TENNIS - OPEN D'AUSTRALIE

Zverev attend Djokovic ou Alcaraz en demi-finale



Le N.2 mondial Alexander Zverev a battu mardi l'Américain Tommy Paul (11e) en quatre sets pour accéder aux demi-finales de l'Open d'Australie, où il affrontera le lauréat du choc entre Novak Djokovic (7e) et Carlos Alcaraz (3e), prévu dans la soirée.

L'Allemand a gagné 7-6 (7/1), 7-6 (7/0), 2-6, 6-1 contre Paul, sa première victoire en trois confrontations contre l'Américain.

Zverev affrontera dans le dernier carré le décuple vainqueur de l'Open d'Australie Novak Djokovic ou l'Espagnol Carlos Alcaraz, qui peut devenir à 21 ans le plus jeune lauréat des quatre tournois du Grand Chelem s'il remporte le titre.

Leur quart de finale est prévu mardi soir à Melbourne.

A 27 ans, le champion olympique des Jeux de Tokyo en 2021 s'est qualifié pour la troisième demi-finale de sa carrière à l'Open d'Australie, après celle de 2020 perdue contre Dominic Thiem (désormais retraité) et celle de 2024 où il avait été battu par Daniil Medvedev (5e).

Avec désormais 30 matches remportés à Melbourne depuis le début de sa carrière, Zverev est devenu mardi le joueur allemand à avoir gagné le plus de simples de l'histoire à l'Open d'Australie, devant Boris Becker (29).

Mais contrairement à l'ex-N.1 mondial, vainqueur de six tournois du Grand Chelem dont deux Open d'Australie (1991, 1996), Zverev est toujours en quête de son premier titre majeur.

CHAMPIONNAT REGIONAL «EST» INTERSERVICES DE POLICE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE

Début de la compétition à Batna



Le coup d'envoi du championnat régional "Est" interservices de police de tir au pistolet automatique, pour la saison 2024-2025, impliquant également des éléments de la gendarmerie nationale de la même région, été donné lundi à la résidence universitaire Ahmed-Djebara de Batna. Un total de 134 compétiteurs (80 hommes et 54 femmes) représen-

tant 15 wilayas de l'est du pays, prennent part à cette manifestation sportive de trois jours.

Le chef du service régional de la Santé, de l'Activité Sociale et des Activités Sportives, pour la région Est, le commissaire divisionnaire Youcef Daifallah, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, "l'importance" de

ce championnat organisé par les services de la sûreté de wilaya de Batna, en coordination avec le même service régional.

Il a ajouté que le championnat de tir au pistolet automatique est "l'un des plus importants championnats sportifs que la direction de la Santé, de l'Activité Sociale et des Activités Sportives tient à organiser dans les rangs des éléments de la police nationale dans le but de soutenir et de promouvoir l'activité sportive et d'élever le niveau de performance dans ce domaine".

Pour sa part, le chef du service de wilaya de la Santé, de l'Activité Sociale et des Activités Sportives, le commissaire divisionnaire El Hadj Koussa, a souligné que les moyens nécessaires ont été mis en place pour la réussite de cette importante manifestation régionale, qui a vu la participation des meilleurs athlètes d'élite de la région Est de Constantine et de l'équipe du commandement régional de la Gendarmerie nationale de Constantine.

La compétition se déroule au niveau du champ de tir de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) à la cité Hamla 2, dans la commune d'Oued Chaaba.

KARATE DO

Championnat de wilaya individuel et par équipes cadets et espoirs samedi prochain à Oran

Le championnat de wilaya de Karaté-do cadets et espoirs filles et garçons dans la spécialité Kumité individuel et par équipes aura lieu samedi prochain à la salle omnisports "Akid Lotfi" d'Oran, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette compétition de sport de combat d'une journée, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de Karaté-do, en collaboration avec la Fédération algérienne de Karaté-do et la direction de la jeunesse et des sports, verra la participation de 145 karatékas cadets et espoirs filles et garçons représentant 19 clubs.

A l'issue de cette phase de wilaya, les quatre premiers en individuel et par équipes de chaque catégories filles et garçons seront qualifiés à la phase régionale qui aura lieu, fin février, à Mostaganem.

APS



CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE CROSS-COUNTRY

Large domination de la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN

La Direction d'Administration et les Services Communs du ministère de la Défense nationale (MDN) a dominé l'édition 2025 du championnat national militaire de cross-country, disputée lundi, sur le terrain de Golf du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), en remportant la plupart des épreuves, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

Quatre courses étaient au programme de cette compétition et au final, trois d'entre elles ont été remportées par la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN, à savoir : le relais-mixte (4x2 km), le cross-long (8 km / messieurs) et le cross des dames, disputé sur une distance de quatre kilomètres.

Dans l'épreuve du relais-mixte, la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN a devancé le Commandement des Forces navales (2e) et le Commandement de la gendarmerie nationale (3e).

Dans l'épreuve du cross-long, c'est également la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN qui l'a emporté, grâce à Youcef Adouche, entré en première position, devant Ben Said Amiri, du Commandement des Forces terrestres, et Mohamed



Benkerama, de la 5e Région militaire. C'est cependant dans le cross des dames que la Direction d'Administration et les Services Communs du MDN a vraiment dominé les débats, en s'emparant des trois marches du podium, respectivement par : Ghania Rezzik (1re), Abir Refas (2e) et Ezaïcha Hayat Anfél (3e). Dans l'épreuve du cross-court (messieurs), disputé également sur une

distance de quatre kilomètres, la victoire est revenue à Hamza Hadjelaoui, du Commandement de la Garde républicaine, ayant devancé Mohamed Merbouhi, de la 3e Région militaire, et El hadi Laameuche, de la Garde républicaine.

L'athlétisme, particulièrement le cross-country, possède un impact profond et direct sur la condition physique et mentale des sol-

datais, ainsi que sur leur préparation au combat, car il leur permet de développer d'importantes aptitudes, comme l'endurance et la résistance" a déclaré dans son allocution, le chef du service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (AND), le Général Emhamed Abdelhak Djabou.

Le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire encourage la pratique du sport militaire, à tous les niveaux, dans une ambiance dominée par des valeurs nobles, comme le Fair-Play et la fraternité", a-t-il ajouté. Un total de 203 athlètes (messieurs et dames), représentant 17 équipes, de différents corps armés ont pris part à cette compétition, qui elle-même servira de préparation pour différents événements nationaux et internationaux.

BOXE - COMPETITIONS NATIONALES DE 2025

Six ligues auront droit à deux pugilistes par catégorie de poids

Les Ligues de boxe des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Boumerdes, Bouira et Sétif, classées aux trois premières places des catégories cadets, juniors, espoirs et seniors lors de la saison écoulée auront le droit d'engager deux pugilistes par catégorie de poids lors des différentes compétitions nationales de l'année 2025, contrairement aux Ligues non classées, qui elles n'auront droit qu'à un seul athlète par catégorie de poids, a annoncé lundi la Fédération algérienne de boxe (FAB). Chez les cadets, c'est la Ligue de Bejaïa qui avait occupé la première place du podium, devant ses homologues de Sétif (2e) et Boumerdes (3e), alors que chez les juniors, la première place était revenue à la Ligue de Tizi-Ouzou, devant la Ligue d'Alger (2e) et celle de Sétif (3e).



Dans la catégorie Espoirs, c'est la Ligue d'Alger qui s'était emparée de la première place, devant Boumerdes et Béjaïa, tandis que chez seniors, le trio de tête est composé des Ligues d'Alger, Bouira et Boumerdes.

MEDEA

Mise à niveau de 26 structures sportives de proximité



Vingt-six (26) structures sportives incluant des stades communaux et des terrains de sports de proximité (TPS) à travers les communes de Médéa ont fait l'objet, au cours des trois dernières années, de travaux de mise à niveau, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Les travaux de mise à niveau ont ciblé, dans un premier temps, quatorze (14) stades communaux localisés, entre autres, à El-Azzizia, Guelb-El-Kebir, Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui et Ain-Boucif. Ces structures ont été mises à la disposition des clubs locaux après l'achèvement des travaux de mise à niveau.

ment des travaux, a-t-on fait savoir.

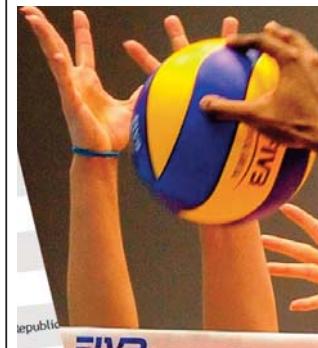
Une dotation financière de plus de 772 millions de DA mobilisée sur le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée à cette opération de mise à niveau, ayant porté sur le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation de murs de clôture ainsi que l'aménagement des blocs vestiaires et des espaces extérieurs des sites de jeu, selon la même source. Une deuxième opération a concerné, selon les services de la wilaya qui font partie de la mobilisation d'une enveloppe de 805 millions de DA pour le financement des travaux réalisés. Le but de ces travaux est d'optimiser la fonctionnalité de ces structures, d'encourager la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclatement de jeunes talents dans diverses disciplines sportives, a-t-on conclu.

dix terrains, alors que pour les deux restants, situés à Robeia et Draa-Smar, les travaux sont en cours.

Parmi les communes bénéficiaires de ces projets de mise à niveau, M'ghraqa, Zoubiria, Tamesguida, Mfatha, El-Aouinet et Oum-Djellil, ont indiqué les services de la wilaya qui font partie de la mobilisation d'une enveloppe de 805 millions de DA pour le financement des travaux réalisés. Le but de ces travaux est d'optimiser la fonctionnalité de ces structures, d'encourager la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclatement de jeunes talents dans diverses disciplines sportives, a-t-on conclu.

VOLLEYBALL - NATIONALE UNE - MESSIEURS - MISE À JOUR)

Les résultats et classements



Résultats et classements à l'issue des rencontres en retard comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une messieurs, disputées vendredi et samedi :

Groupe Centre-Est / Samedi :

ES Sétif - CASTEL Teniet El Abed 1-3
ES El-Eulma - NR Bordj Bou Arreridj 3-0

Classement :

	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	24	9
2. OMK El-Milia	23	9
3. CASTEL Teniet	21	9
4. ES Tadjenaret	18	9
5. ES El-Eulma	14	9
6. EF Ain Azel	12	9
7. Olympique Ain M'lila	11	9
8. NR Bordj Bou Arrj	6	9
9. ES Sétif	5	9
10. MB Bejaïa	1	9

Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

RC M'sila - ASV Blida 0-3

Samedi :

JSB Ighram - JS Messelmoun 0-3

Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	25	9
--. WA Tlemcen	25	9
3. PO Chlef	20	9
4. ASV Blida	16	9
5. JS Messelmoun	15	9
6. CS Nedrouma	14	9
7. RC M'sila	9	9
8. ES Béthioua	8	9
9. JSB Ighram	3	9
10. O. El Kseur	0	9

CYCLISME - TOUR DE MAURITANIE 2025

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Nouakchott

La sélection algérienne de cyclisme sur route est à pied d'œuvre depuis lundi à Nouakchott, en prévision de l'édition 2025 du Tour de Mauritanie, prévue en cinq étapes, du 22 au 26 janvier, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Quatre cyclistes composent cette sélection : Anès Riyahi, Hamza Mansouri, Abdallah Benyoucef et Nasr-Allah Esemissi, sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi. La délégation algérienne comptait d'autres membres parmi ses rangs, dont le mécanicien Fouad Hamza.

Elle a préféré embarquer pour Nouakchott trois jours avant le début de la compétition, pour laisser aux athlètes le temps de bien récupérer, et augmenter par la même occasion leurs chances de performance.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

«Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants», estime la CAF

Les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, dont les deux manches se joueront respectivement les 30 mars et 6 avril, "promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette compétition", a indiqué la Confédération africaine (CAF).

"Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette compétition.

Le Zamalek SC, champion en titre, ainsi que la RS Berkane, comptent chacun deux couronnes continentales dans cette compétition, tandis que l'USM Alger s'est imposé une fois", a écrit l'instante continentale.

La phase de poules de la C3 a pris fin dimanche.

Le tableau des quarts de finale est désormais connu, avec la présence des deux représentants algériens : l'USM Alger et le CS Constantine.

Si l'USMA, vainqueur dimanche soir face aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2-0), a terminé solide leader du groupe C avec 14 points, le CSC a échoué à préserver la première place du groupe A, à l'issue de la défaite concédée à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0).

L'ultime journée de la phase de groupes, a été particulièrement riche en émotions et en réalisations, avec pas moins

de 26 buts inscrits au cours des huit rencontres au programme", ajoute la CAF.

Et d'ajouter : "Cette 6e journée, point culminant d'une phase de groupes imprévisible, a vu l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire s'illustrer par une victoire retentissante (4-0) face aux Botswanais d'Orapa United, tandis que l'Al-Masry d'Egypte a triomphé des Black Bulls du Mozambique sur le score de 3-1, assurant ainsi leur présence en quarts.

Ces deux formations rejoignent un plateau relevé.

Ces quarts de finale seront également marqués par la présence des Sud-Africains de Stellenbosch FC, qui, pour leur toute première participation, réalisent un parcours remarquable, ainsi que du CS Constantine, qui accède pour la première fois aux phases à élimination directe, après avoir été éliminé à deux reprises lors des tours préliminaires, souligne la CAF.

L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes res-



pectifs : Stellenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine, alors que le CSC, aura comme adversaire RS Berkane (Maroc), USM Alger, ou le Zamalek d'Egypte.

La CAF communiquera prochainement les détails relatifs au tirage au sort officiel, qui

dévoilera les affiches de cette phase décisive", conclut l'instance dirigeante du football africain.

Voici par ailleurs les clubs qualifiés par groupes :

Groupe A : Simba SC (TAN), CS Constantine (ALG)

Groupe B : RS Berkane (MAR), Stellenbosch (RSA)

Groupe C : USM Alger (ALG), ASEC Mimosas (CIV)

Groupe D : Zamalek SC (EGY), Al-Masry (EGY).

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININ (SENIORS)

Programme des rencontres des huitièmes de finale

Programme des rencontres des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie seniors dames de football, prévues vendredi et samedi prochains.

Vendredi 24 janvier :

A Baraki : MC Alger - RS Tissemsilt	(10h)
A Relizane : Afak Relizane - AS Evasion Bejaia	(10h)
A Batna : ASL Batna - ASE Alger Centre	(10h)
A Biskra : US Biskra - Etoile Atletik Séïtif	(14h30)
A Séïtif : ES Séïtif - JS Kabylie	(14h30)
A Khroub : JF Khroub - CS Constantine	(14h30)
Samedi 25 janvier :	
A Boumerdès : CNF Boumerdès - CR Belouizdad	(13h)
A Akbou : CF Akbou - USM Alger	(14h30).

CAN 2025

Le tirage au sort le 27 janvier (CAF)



Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (21

décembre-18 janvier 2026) se tiendra le lundi 27 janvier en cours, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), ce mardi sur son site officiel. La cérémonie va démarrer à 19h00 (heures algériennes), et verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées, précise l'instance du football africain. Les 24 équipes qualifiées dont l'Algérie, seront réparties en six groupes de quatre. A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accé-

deront aux huitièmes de finale. Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026.

Voici la liste des 24 équipes qualifiées pour cette édition de la CAN : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

LIGUE 2 - ASM ORAN

Assurer rapidement le maintien (entraîneur)

L'entraîneur de l'ASM Oran, Lamara Aït Ahmed, a indiqué, mardi, que son objectif en vue de la phase retour de la Ligue 2 de football, qui commencera ce week-end, est de récolter le maximum de points, dès les premières journées, pour assurer rapidement son maintien. "Nous avons récolté jusqu'à 23 points, après avoir parcouru le mi-chemin du championnat. Nous allons bientôt aborder la phase retour durant laquelle nous avons fixé comme objectif d'assurer rapidement notre maintien afin de jouer le reste du championnat sans pression", a déclaré le technicien émigré à l'APS. Et même si la formation de M'dina J'dida, qui a perdu sa place parmi l'élite, depuis neuf saisons, a terminé la première manche du championnat à la troisième place,

son coach ne table pas beaucoup sur un retour en Ligue 1 dès la fin de la saison en cours.

"Nous sommes censés collecter le maximum de points, dès les premières journées de la phase retour, pour réaliser vite notre objectif, tout en se servant des matchs restants pour préparer la prochaine saison sur laquelle le club table énormément", a-t-il poursuivi.

Il a, en outre, exprimé sa grande satisfaction au sujet du stage que son équipe a effectué, la semaine passée à Chlef, et durant lequel elle a disputé trois matchs amicaux contre le MCB Oued Sly (1-0), l'O.

Akbou (0-2) et l'ASO Chlef (0-0). "Au-delà des résultats de ces rencontres, qui m'importent peu, j'ai noté une nette amélioration dans le rendement des joueurs qui ont énor-

mément travaillé durant ce regroupement", s'est-il félicité.

Par ailleurs, la direction de l'ASMO, qui a enregistré l'arrivée de trois nouveaux joueurs à l'occasion de l'actuel mercato hivernal, en l'occurrence, Toufik Ghomari, Lyne Haddad et Nadir Chenani, vient de résilier les contrats de deux défenseurs, tous les deux recrutés lors du mercato estival, à savoir Younes Kioua et Kamel Cherchour.

La formation de "M'dina J'dida" a terminé la phase aller à la troisième place en compagnie de la JSM Tiaret et la JS El Biar avec 23 points chacun.

Ces équipes sont devancées de 12 unités par le leader de leur groupe "Centre-Ouest", l'ES Ben Aknoun, qui en compte 35, sachant que seul le premier accèdera en Ligue 1 en fin de saison.

STADE DE DOUERA

Fin des travaux de maintenance et transfert de tutelle du secteur de l'habitat à celui des sports

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, et le ministre des Sports, Walid Sadi, ont effectué, lundi, une visite d'inspection au Stade Chahid Ali-Ammar de Douera (Alger), après la fin des travaux de maintenance de cette infrastructure sportive qui passera du secteur de l'habitat à celui des sports, indique un communiqué.

Les deux ministres ont inspecté les différentes ailes et installations de cette infrastructure sportive, notamment la salle de conférences, la zone VIP, les vestiaires, la salle d'échauffement et le terrain, précise le communiqué. Au terme de la visite, les deux ministres ont présidé une réunion avec les cadres du sec-

teur de l'habitat chargés de la réalisation du stade, où il a été convenu de créer une commission conjointe composée de cadres des deux ministères, en vue de "mettre en place les mécanismes permettant de transférer le stade du secteur de l'habitat à celui des sports, en assurant une coordination pérenne avec les services de la Sécurité nationale et de la Protection civile". Cette commission sera également chargée de recenser tous les plans et systèmes, techniques ou électroniques, pour les remettre aux cadres du secteur des sports. Il a également été décidé de former les cadres qui assureront la gestion du stade à l'avenir, conclut le communiqué.

APS

FORTALEZA DAVID LUIZ A SIGNÉ

Libre depuis la fin de son aventure à Flamengo, David Luiz (37 ans) a trouvé un nouveau club. Le défenseur central passé par le PSG (2014-2016) s'est engagé ce mardi avec le club brésilien de Fortaleza jusqu'en décembre 2026, avec une option pour une année supplémentaire. Un huitième club et un nouveau chapitre dans la riche carrière du Brésilien.

MAN UTD

GARNACHO, NAPLES PRÊT À POSER 50 M€

Alejandro Garnacho (20 ans, 21 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) semble se rapprocher de la sortie du côté de Manchester United. Selon la presse anglaise, ses agents ont été aperçus à Stamford Bridge lundi soir, à l'occasion du match de Premier League entre Chelsea et Wolverhampton (3-1). Et en Italie, le Napoli pourrait rapidement passer à l'offensive pour l'ailier. Le club transalpin, qui a récupéré 70 millions d'euros grâce au transfert de Kvicha Kvaratskhelia à Paris, envisage d'en réinvestir une partie pour financer l'arrivée de l'Argentin : 50 millions d'euros, selon La Gazzetta dello Sport ! C'est cette somme que les dirigeants napolitains vont proposer à leurs homologues mancuniens ce mardi, lors d'une réunion prévue dans un hôtel huppé de Milan. Affaire à suivre.

BAYERN DAVIES, PROLONGATION IMMINENTE !

Mauvaise nouvelle pour le Real Madrid, qui ambitionnait de le récupérer gratuitement cet été : Alphonso Davies (24 ans, 16 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) va, sauf retournement de situation, prolonger avec le Bayern Munich ! Sky Sport Allemagne parle ce mardi d'un nouveau contrat jusqu'en 2030 pour le latéral gauche, avec un salaire annuel brut de 15 millions d'euros, sans oublier une prime à la signature et divers bonus. Il ne manque plus que la signature de l'international canadien, annoncée comme "immédiate" par nos confrères.



FOOTBALL MONDIAL

DORTMUND CHELSEA S'ACTIVE POUR GITTENS

Bientôt un retour au pays pour l'ailier de Dortmund Jamie Gittens (20 ans, 18 matchs et 7 buts en Bundesliga cette saison) ? Pour l'instant auteur d'une superbe saison sur un plan personnel, l'Anglais a tapé dans l'œil de Chelsea, qui s'est officiellement renseigné auprès du club allemand, selon les informations de Fabrizio Romano ce lundi.

Notre confrère ajoute que Liverpool a également supervisé le natif de Londres à de nombreuses reprises. Difficile, toutefois, d'imaginer le joueur sous contrat jusqu'en juin 2028 quitter le Borussia cet hiver. Les Marsupiaux ont tout intérêt à attendre, d'autant plus que le Bayern Munich, également intéressé, pourrait faire monter les enchères cet été.

MAN CITY KHUSANOV EST CITIZEN

Sans surprise, Abdoukodir Khusanov (20 ans, 13 matchs en L1 cette saison) a bien signé en faveur de Manchester City. Les Citizens ont officialisé la signature du défenseur central jusqu'en 2029. Le Racing Club de Lens réalise la plus grosse vente de son histoire puisque l'Ouzbek va rapporter 40 millions d'euros, sans compter les 10 millions d'euros de bonus. Rappelons que les Sang et Or enregistrent une incroyable plus-value sur le jeune talent seulement recruté pour 100 000 euros à l'été 2023.

LEVERKUSEN XABI ALONSO INTERROGÉ SUR LE REAL

En Espagne, il se murmure que Carlo Ancelotti quittera le Real Madrid au terme de la saison, et que Xabi Alonso est le favori n°1 pour le remplacer. Le technicien espagnol, justement présent dans la capitale espagnole avec le Bayer Leverkusen pour affronter l'Atletico Madrid ce mardi (21h) en Ligue des Champions, n'a pas échappé aux questions de la presse locale.

"Non, je ne me suis pas préparé aux questions sur le Real Madrid, mais ça ne me dérange pas. Ça ne me surprend pas, surtout. Je suis calme et je ne pense qu'au match face à l'Atletico. (...) Concernant le Real, les années et le temps passent, mais l'amour demeure. Et cette relation avec le Real est inoubliable et sera toujours là. Je suis reconnaissant d'être lié à ce club, et le lien est très fort. C'était une très belle étape de ma carrière en tant que joueur, avec des années intenses", a répondu l'ancien milieu de terrain en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - ONU

M. Attaf préside à New York une réunion du Conseil de sécurité sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique"

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a présidé à New York, la réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique".

Événement phare de la présidence algérienne du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, cette réunion est destinée à "débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains", a souligné M. Attaf, lors d'une récente conférence de presse lors de laquelle il avait présenté le bilan de l'action diplomatique de l'Algérie en 2024.

Dans un entretien à la chaîne de télévision AL24 News, accordé la veille de la tenue de cette réunion, le ministre a indiqué que la décision de l'Algérie d'organiser une réunion de haut niveau sur ce phénomène est dictée par la nécessité d'attirer l'attention sur ce fléau en Afrique", rappelant que cette "grande responsabilité incombe à l'Algérie", le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, étant porte-parole de l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et chargé de "suivre ce dossier au nom du continent".

L'Algérie a constaté récemment que la communauté internationale s'était détournée de ce fléau persistant en Afrique.

C'est pourquoi, nous avons souhaité, à travers cette initiative (réunion ministérielle au Conseil de sécurité), réengager la communauté internationale et l'amener à s'intéresser à ce fléau, et ce, à la lumière de quatre données", a-t-il expliqué.

Le ministre a noté, dans ce contexte, une "expansion" du terrorisme en Afrique, au moment où ce phénomène "recule dans plusieurs régions du monde".

M. Attaf a fait remarquer, à ce titre, que "le terrorisme s'est renforcé en termes d'effectifs",

soulignant, en ce sens, qu'"il nous est difficile aujourd'hui de parler de groupes terroristes, mais plutôt d'armées terroristes, au vu du nombre croissant de recrues dans leurs rangs".

La menace posée par le terrorisme dans le continent a considérablement augmenté ces dernières années, selon le ministre des Affaires étrangères qui a relevé "une véritable évolution en cours chez les groupes terroristes en Afrique".

Ces derniers, a-t-il poursuivi, "ont réussi à se procurer des armes sophistiquées utilisées dans des opérations que je qualiferais de militaires".

Il a affirmé avoir constaté "chez les groupes terroristes une maîtrise des tactiques et des stratégies militaires, qui montre la dangereuse évolution du terrorisme en Afrique" d'où la nécessité d'organiser cette réunion au Conseil de sécurité de l'ONU pour débattre de la meilleure approche à adopter pour gérer la réponse à la menace terroriste.

D'ailleurs, un projet de déclaration présidentielle, proposé par l'Algérie, dans le cadre de la réunion, est en négociation.

En mars 2020, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle sur la menace posée par le terrorisme en Afrique.

La déclaration affirmait notamment que la présence du terrorisme et de l'extrémisme violent propice au terrorisme peut compromettre le développement social et économique des Etats touchés.

Elle soulignait également l'importance d'une approche globale de la lutte contre le terrorisme et des efforts visant à ré-

pondre aux dimensions socio-économiques et développement du défi posé par les groupes terroristes.

Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité des Nations unies avait franchi une étape "décisive" dans la lutte contre le financement du terrorisme en entérinant l'adoption par son Comité contre le terrorisme d'un ensemble de principes directeurs, qui portent désormais le nom de l'Algérie : "Les Principes Directeurs de l'Algérie".

Fruit d'un processus de négociations intenses d'une année entière, sous la présidence algérienne du Comité contre le terrorisme, cette réalisation diplomatique majeure, qui vient d'ajouter aux précédentes réalisations durant le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité, établit un nouveau cadre international pour faire face aux défis posés par l'évolution rapide des technologies financières.

Ces principes directeurs répondent à une préoccupation croissante de la communauté internationale face à l'utilisation abusive des innovations financières par les groupes terroristes.

Au terme d'une année de son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies (2024-2025), l'Algérie laisse déjà une empreinte significative dans l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme.

L'adoption des "Principes de l'Algérie" sur le financement du terrorisme par les nouvelles technologies constitue un héritage tangible de cette participation, marquant ainsi une contribution historique à la paix et à la sécurité internationales.

ALGÉRIE - MADAGASCAR
En qualité d'envoyé spécial du président de la République, Saihi reçu à Antananarivo par le Président malgache

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a été reçu, mardi à Antananarivo, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le président de la République de Madagascar, M. Andry Rajoelina, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Saihi "a remis au Président malgache une lettre manuscrite de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise la même source ajoutant que cette rencontre a été "l'occasion de mettre en avant les relations fraternelles solides entre les deux pays, et de renouveler l'engagement commun à renforcer la coopération bilatérale dans divers secteurs", abordant, par la même, "l'importance de réactiver les cadres de coopération entre les deux pays". Lors de cette rencontre, "les deux Présidents ont échangé, à travers l'envoyé spécial, leurs sincères salutations, réaffirmant la nécessité de consolider le partenariat stratégique entre l'Algérie et Madagascar", notamment dans "les domaines de coopération prioritaires, dont l'énergie solaire, la fabrication de médicaments, l'agriculture et le développement rural, outre l'échange d'expertise dans les secteurs de l'industrie et du tourisme, et le renforcement des programmes de formation afin de répondre aux aspirations des deux pays". Dans le cadre de cette rencontre, à laquelle a assisté l'ambassadeur d'Algérie à Madagascar, le ministre a mis en avant "l'importance de coordonner les efforts pour renforcer les relations bilatérales et les hisser à la hauteur des ambitions des dirigeants des deux pays et de leurs peuples".

Pour sa part, M. Rajoelina s'est dit "fier des relations privilégiées entre l'Algérie et Madagascar", saluant "le rôle pivot de l'Algérie au niveau continental", exprimant sa "parfaite considération" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président malgache a également réaffirmé que la République de Madagascar soutient, avec force, toute initiative ou proposition algérienne servant les intérêts des deux pays et à la hauteur des ambitions des dirigeants.

M. Attaf s'entretient avec le Secrétaire général des Nations Unies

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, mardi, des entretiens bilatéraux avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, en marge de sa présence des réunions de haut niveau programmées dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité, indique un communiqué du ministère. "La rencontre a permis de passer en revue les efforts conjoints en faveur des principes de la Charte des Nations Unies et au service de la paix et du développement dans le monde, à la lumière des priorités de la présidence algérienne du Conseil de sécurité", précise la même source.

Les deux parties ont également discuté de questions internationales et régionales d'actualité, notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés au lendemain de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu.

Attaf : "l'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers la région du Sahel"

L'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé ces dernières années vers la région du Sahel qui totalise désormais 48% des décès liés au terrorisme dans le monde, a alerté hier à New York, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf. "Les dernières statistiques démontrent (...) que l'épicentre mondial du terrorisme s'est déplacé vers la région du Sahel, une région qui représente actuellement, à elle seule,

48% des décès liés au terrorisme dans le monde, contre 1% en 2007", a affirmé M. Attaf qui s'exprimait à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique", présidée par l'Algérie. "Les chiffres indiquent qu'au cours de la dernière décennie, l'Afrique a été témoin d'une augmentation profondément choquante de 400% des attaques terroristes avec une augmentation de 237% des décès dus au terrorisme", a assuré M. Attaf, chargé par le président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune, de présider cette réunion. Les chiffres "révèlent également qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, l'Afrique a été frappée par plus de 3.200 attaques terroristes faisant plus de 13.000 morts", a ajouté le ministre. Paradoxalement, même si la menace terroriste "a diminué dans d'autres parties du monde, elle a augmenté de façon exponentielle sur notre continent", a déploré M. Attaf. L'Algérie préside le Conseil de sécurité de l'ONU durant le mois de janvier.

ALGÉRIE - OUGANDA

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaises (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Muhoobi Kainerugaba, Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaises, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 21 janvier 2025, au siège de l'Etat-major de l'ANP, Monsieur le Général d'Armée Muhoobi Kainerugaba, Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaises, qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation militaire de haut niveau", précise la même source.

Ont pris part à cette rencontre "le Secrétaire général du MDN, les Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation ougandaise",

ajoute le communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de consolidation de la coordination sur les questions d'intérêt commun".

Ils ont également évoqué "les défis sécuritaires que traversent le monde, en général, et le continent africain, en particulier et échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité". A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a, tout d'abord, "souhaité la bienvenue au responsable ougandais et s'est félicité du niveau atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda durant ces dernières années".

"Tout d'abord, je suis heureux de vous accueillir, ainsi que la délégation qui vous accompagne, au siège de l'Etat-major de l'ANP, à l'occasion de cette visite qui constitue une opportunité pour promouvoir notre coopération militaire bilatérale, au mieux des intérêts mutuels de nos deux peuples amis", a relevé le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

"En cette occasion, je me félicite du niveau

atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda, durant ces dernières années, qui s'est matérialisé par la densité des échanges de visites entre les deux pays", a-t-il souligné. "Dans ce cadre, la visite officielle effectuée par Monsieur le président de la République d'Ouganda, Monsieur Yoweri Museveni en Algérie, en mars 2023, à l'invitation de son frère, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a donné un fort élan et une réelle dynamique au processus des relations de coopération entre les deux pays, particulièrement dans le domaine du renforcement de leur engagement commun en faveur des questions africaines et de l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement à travers tout le continent", a-t-il mentionné. Le Général d'Armée a souligné également "l'entiére disposition de l'ANP à aller de l'avant sur la voie du développement de la coopération militaire, en concrétisation de la vision stratégique des dirigeants des deux pays".

"Au sein de l'ANP, nous tenons à concrétiser la vision stratégique des dirigeants des deux pays, visant à promouvoir

le partenariat entre nos armées respectives, et ce, à travers l'instauration d'une dynamique efficace dans le domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour ce faire", a-t-il affirmé. "Enfin, je tiens à vous réitérer notre entière disposition pour aller de l'avant sur la voie du développement de la coopération militaire entre nos institutions respectives, au mieux des intérêts de nos deux pays", a-t-il ajouté. De son côté, le Général d'Armée Muhoobi Kainerugaba a salué "la qualité de l'accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation", de même qu'il a exprimé "sa satisfaction de la forte volonté affichée par la partie algérienne pour renforcer les relations de coopération et les concurrences entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun, à même de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans le continent africain".

Au terme de cette rencontre, le Chef des Forces de la Défense Populaires Ougandaises a procédé à la signature du livre d'or de l'Etat-major de l'ANP avant que les deux parties n'échangent des présents symboliques", conclut le communiqué.

APS